



Bulletin de L'A.N.A.I.

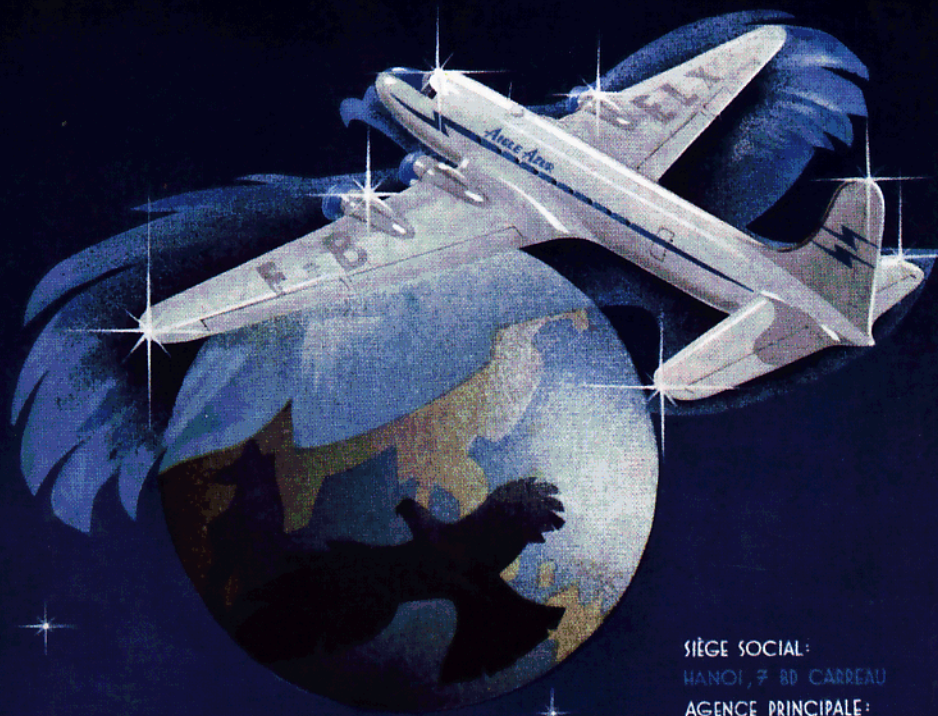
1^{er} trimestre 2000
janvier - février - mars

AIGLE AZUR

INDOCHINE

TRANSPORTS AÉRIENS

PASSAGERS · FRÊT



Publié par L' Association
Nationale des Anciens
et Amis de l'Indochine et
du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère
de la Défense et par
la Fondation de France,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris

Paris
70 CHAMPS ÉLYSÉES

SIÈGE SOCIAL:

HANOI, 7 BD CARREAU

AGENCE PRINCIPALE:

SAIGON, 65 RUE LÊ-LOI

AGENCES:

HAI-PHONG, DONG-HOI,

HUE, TOURANE,

PAKSE, SENO,

VIENTIANE, LUANG-PRABANG

XIENG-KHOANG



Sommaire

- | | |
|--|--|
| 3 Editorial | 16 Le Dragon et les signes solaires |
| 4 Les premiers officiers d'origine indochinoise | 17 Avis de recherche
Annonces d'associations amies |
| 9 Cour des Miracles Saigonnaise | 18 En mer, vers la Cochinchine française |
| 11 Nguyen-Tat-Thanh | 20 Bibliographie
Courier des lecteurs |
| 12 Poème | 22 Souvenir du Tonkin en 1893 |
| 13 Page religieuse | 25 Livres en vente au siège |
| 14 Fraternité Franco-Indochinoise | 26 Les cafés de Saigon |
| 15 Recette | 28 La vie des sections |
| | 35 La Nuit du Têt |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN
 " : Ambassadeur Pierre GORCE
 " : Colonel Guy DEMAISON
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE
 Trésorier général : Jean AUBRY

Déléguée du Président pour la Section de Parrainage :
 Thérèse LUCAS POTIER

Membres d'honneur

Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Roger BOUVIER, Michel CHANU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYËN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul RENAUD, Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des papiers de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaires de la rédaction : Régine PUZIN, Jeanne CESARIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29
 Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Scoop Presse Normande 9, rue du Puits-Carré 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50
 Fax : 02.32.33.27.32
 Impression : Imprimerie ETC avenue des Lions - ZI 76190 Sainte-Marie-des-Champs. Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125 Courcouronnes 91004 Evry Cedex ©
 Bulletin de l'ANAI 1^{er} trimestre 2000
 Abonnement annuel : 60 F

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.

Quo Vadis ?



(Photo de M. J. Venin le 4 mars 2000)

Où vas-tu ? Au premier siècle cette question était adressée à saint Pierre qui hésitait entre deux avenir : considérer sa mission à Rome comme terminée et rentrer chez lui, ou assumer d'autres tâches selon sa vocation.

Aujourd'hui l'ANAI se trouve peut-être placée devant un choix analogue. Nous sommes légitimement fiers des initiatives que nous avons prises, des travaux que nous avons effectués, des résultats que nous avons obtenus. Mais faut-il estimer que notre rôle est achevé ? Ou pensons-nous que le souffle va nous manquer ?

Un tour d'horizon ne nous rassure pas. Certaines associations prennent congé : les Français Libres, Rhin et Danube. D'autres, comme l'ACUF, le GITO, Citadelles et Maquis d'Indochine, s'agrègent à la Fédération Maginot, structure polymorphe et riche ; elles reçoivent à leur arrivée un numéro matricule et par la suite une subvention.

L'introspection n'est guère plus réjouissante. Nos camarades perdent leur mobilité ; le département devient trop vaste pour leurs déplacements autonomes.

Fatigue et maladie frappent aussi nos présidents de section ; la difficulté d'assurer leur relève devrait conduire à fusionner des sections départementales en entités régionales. Rien n'est simple.

Notre œuvre de parrainage d'enfants vietnamiens, cambodgiens, laotiens se développe remarquablement. Mais la déléguée annonce que 60% de parrains ne veulent pas adhérer à l'ANAI et que certaines sensibilités se formalisent de l'emploi du mot "Indochine".

*
**

Quelle est donc notre identité ? Pouvons-nous être confondus avec d'autres ? Quel peut encore être notre rôle ? Notre survie est-elle indifférente à la France ? Ces questions appelleront un débat au congrès des présidents.

*
**

Rappelons initialement que l'ANAI a fondé entre Métropolitains et Indochinois un espace de fraternité qui n'a cessé de s'élargir : souvenir des morts indochinois dès 1917, entraide des métropolitains civils et militaires dès 1947, accueil en France des réfugiés du Vietnam, du Cambodge et du Laos, appel aux jeunes générations pour soutenir les anciens, parrainage d'enfants par ceux qui ont connu leur pays. Quelques images jalonnent cette longue marche : le temple du bois de Vincennes, la nécropole de Fréjus, le ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par une petite fille vietnamienne, les enfants de Sadec chantant la Marseillaise avec une ceinture bleu - blanc - rouge.

Si l'ANAI est enracinée dans l'histoire, elle s'est épanouie dans l'amitié. L'étonnante parenté des caractères français et vietnamien, malgré leurs défauts semblables ou contradictoires, a créé un esprit de famille avec ses querelles et ses liens. Foin des vindictes et des repentances !

Notre tuteur est la culture. Nous sommes les héritiers d'Alexandre de Rhodes, de Pigneau de Béhaine, de Petrus Ky. Nous avons besoin d'apprendre le passé de l'Asie - c'est une des vocations du Bulletin de l'ANAI -, d'enseigner aux jeunes notre histoire commune - c'est le rôle de nos conférences et de nos expositions - et d'attacher à la France les enfants de là-bas - grâce aux parrains qui connaissent leur pays.

Lorsque nous aurons dit "Assez !" nous serons morts, mais lorsque nous serons morts nous n'aurons pas fait assez.

Les premiers officiers d'origine indochinoise (1879-1920)

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les jeunes Indochinois revenant de métropole avec des diplômes de l'Université ou des grandes écoles françaises n'obtiennent pas souvent, dans l'administration de la péninsule, des fonctions en rapport avec leurs compétences. Par exemple, en 1920, un seul magistrat autochtone exerce dans l'Union et, en 1934, le prince laotien Souphanouvong, ingénieur de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, assume des fonctions subalternes en Annam. Cet ostracisme est particulièrement évident dans les troupes indigènes. C'est seulement en 1929 que les Indochinois peuvent accéder à l'épaulette d'officier alors que les Africains l'arborent depuis 1862.

Pourtant, la majorité des généraux en service en Asie s'accorde sur la nécessité de disposer d'un corps d'officiers subalternes recrutés sur place. Ainsi, en 1879, sont ouverts 18 puis 24 postes de ces grades au RTA. Ne pouvant obtenir de galons supérieurs à ceux de lieutenant, forcés d'obéir aux sous-officiers européens, professionnellement inexpérimentés, ils font surtout fonction d'interprètes. Ils sont l'objet d'appréciations peu élogieuses de la part de leurs supérieurs. L'un de ceux-ci affirme "qu'ils prennent vite le goût et la mentalité de chefs de bande. Ils fument l'opium, s'adonnent aux jeux de hasard et s'approprient la solde de leur tirailleurs" (1). Un colonel dénonce "le ridicule de leur tenue avec le casque colonial posé de guingois sur le chignon. En outre ils accrochent leur sabre du mauvais côté". Aussi, l'Inspecteur des Troupes de Marine interdit de les doter du grand uniforme de l'arme.

Pourtant, au Tonkin en 1883 et 1884, les Sous-Lieutenants Duong Van Minh et Nguyen Van Ngoi se distinguent dans les rangs du Bataillon de Marche du RTA. Le corps des officiers annamites dispa-



Le futur général Pennequin. (cliché CMIDOM)

raît en 1898, tous ses membres décédés ou retraités n'ayant pas été remplacés. Le 27 mai 1884, l'état-major prévoit 32 officiers

tonkinois dans chacun des deux RTT en formation. Peu après, réaliste, le Général Millot écrit : "Quant au cadre des officiers indigènes, il ne pourra pas être constitué avant longtemps" (2). Cependant à cette date, un sergent français de la 13^e Compagnie du 1^{er} RTT décrit "un chef pirate qui a obtenu le galon de Sous-Lieutenant dans son unité". En outre, les archives citent le Sergent Ho Van Dai des Auxiliaires Tonkinois promu à l'épaulette le 17 décembre 1883, sur le champ de bataille de Phu Xa.

Plus tard, lors de la mise sur pied du Bataillon de Tirailleurs Cambodgiens (3), l'éventualité d'un recrutement d'officiers khmers, instruits dans les écoles militaires de métropole et issus des classes nobles de la population, est

envisagée. En outre, pour tenir compte "de la situation particulière du royaume, des colonels honoraires peuvent être choisis à la cour".

La force jaune du Général Pennequin

Au début du XX^e siècle, l'opinion publique, influencée par le lobby parlementaire "coloniste" et le milieu militaire, surtout celui des Troupes Coloniales, sont peu favorables à la création d'un corps d'officiers indochinois. Dès lors, deux clans d'inégale importance, les "annamitophiles" et les "annamitophobes", s'affrontent dans un débat passionné.

Dans la péninsule, un courant libéral estime que les autochtones compétents doivent occuper des postes de responsabilité dans l'administration civile, voire dans l'armée. En 1905, un projet de création d'une force annamite est déposé sur le bureau du Ministre des Colonies Clementel. En 1908, le Colonel Diguët affirme : "Ou nous perdrons l'Indochine ou bien nous rendrons aux Indochinois, dont il nous faut l'amitié à tout prix, le rang social qui leur revient comme individus".

En 1911, le Général Pennequin, Commandant Supérieur des Troupes d'Indochine et fin connaisseur des réalités locales, rédige une étude approfondie portant sur le thème de "l'annamitisation" des forces locales. Il explicite ses vues lors de trois conférences et réclame une armée indochinoise de 170.000 hommes encadrée par des officiers autochtones jusqu'au grade de capitaine. Certains de ces derniers doivent être formés par l'Ecole Militaire de Saint-Maixent et accomplir un stage dans un



Les officiers du 1^{er} régiment étranger à la fin du XIX^{ème} siècle. (cliché S.I.H.L.E)

corps de troupe métropolitain. Il déclare : "Si nous voulons maintenir le peuple annamite en arrière, il deviendra notre plus grand ennemi. On ne défend pas un pays de 20 millions d'habitants malgré eux, sans eux et même contre eux". Ces affirmations prémonitoires seront reprises en 1951 par le Général de Lattre de Tassigny lors de la création des armées nationales.

Le Gouverneur Général Albert Sarraut est assez favorable au plan Pennequin. Il dit raisonnablement : "Soucieux de tenir compte de l'évolution rapide des Indochinois, il y a lieu de leur donner maintenant ce que nous serions obligés de leur concéder plus tard". En revanche, son directeur des affaires indigènes et politiques écrit rageusement en marge du document : "L'armée est la dernière forteresse à ouvrir aux annamites".

A Paris, le journal "L'Action" imprime le 25 décembre 1913 : "Les idées du Général Pennequin sont fort raisonnables. Tout ce

qui peut contribuer à rapprocher les races a pour effet d'affirmer notre position en Extrême-Orient". A la même date, dans "La France Militaire", un général demande : "Vient-il à l'idée de contester la valeur des officiers japonais ou chinois(4) ? Pour quelles raisons les Annamites, appartenant à la même race, seraient-ils inférieurs ?".

Dans l'autre camp, la levée de boucliers des "indigénophobes" est immédiate, le scandale est immense et l'indignation générale. Le "Courrier d'Haïphong" pense "que ce projet détestable a du moins le mérite de réconcilier dans un sentiment unanime les soldats, les colons et les fonctionnaires. C'est un résultat unique dans les annales de la colonie". L'hebdomadaire "L'Armée Coloniale" juge que le "Général Pennequin est dépassé par les événements" et que "son projet est un monstre, propre à former des troupes dignes du Châtelet mais néanmoins capable de vèpres sici-

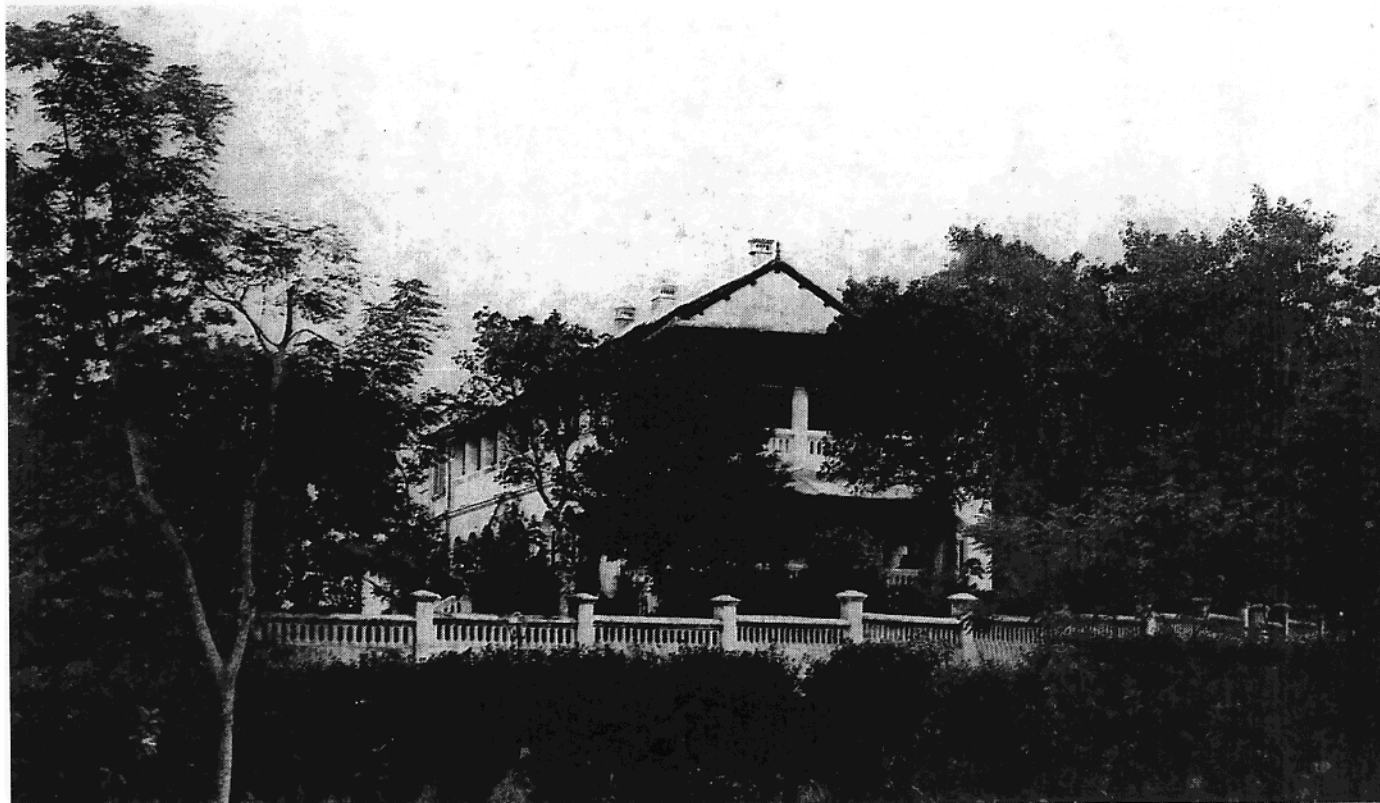
liennes". L'auteur du plan, qui dans son commandement vient d'interdire le tutoiement des tirailleurs et a créé à Lâm une compagnie du 2^e RTT sans sous-officier européen, est vilipendé de tout part.

Virulents, ses adversaires font état de la propension supposée des Indochinois à la trahison. Ils rappellent la tentative d'empoisonnement de la garnison européenne de Hanoï en 1908. Ils mettent en avant le risque de confier à un officier de recrutement local l'un des 120 postes tenus par les quatre RTT et le RTA. D'autres sont convaincus que leur promotion va les transformer en modernes Tràn Hung Dao et Lê Loi susceptibles de réclamer l'indépendance du Dai Viêt.

La supériorité de l'homme blanc sur le jaune est un dogme qui ne saurait être remis en question ; un général déclare : "Tout chef responsable de la conduite d'une troupe indigène en marche ou au feu doit toujours être un Français".

L'écrivain Albert de Pourville, ancien inspecteur de la garde indochinoise surnommé Mat Gioi (5) par ses subordonnés, dit dans "La Dépêche Coloniale" qu'il n'admettra jamais qu'il pût se présenter une circonstance où un Français vêtu d'un uniforme, quel qu'il soit, fût tenu à l'obéissance envers un Annamite, quel qu'il puisse être" La perspective de voir un Marsouin ou un Bigor désigné comme ordonnance d'un officier asiatique et obligé de lui cirer les bottes enflamme les esprits.

En fait, la principale pierre d'achoppement du projet Pennequin réside en un problème de préséance. "Si les Européens inférieurs en grade sont obligés de saluer un supérieur autochtone et de lui donner du "Mon Lieutenant", le prestige de la France sera gravement atteint" affirme en avril 1913 le Gouverneur Général Albert Sarraut. Afin de pallier ces effets estimés pervers, quelques généraux désirent que les militaires



Yèn Bay, garnison du lieutenant Dô Huu Chanh en 1898. (collection Eric Deroo)

locaux soient habillés d'un uniforme particulier, "les gradés étant coiffés d'un chapeau à cimier doré orné de plumes de corbeau et de tresse vertes et or". De même, leurs appellations devraient être celles de l'ancienne armée annamite et leurs galons inférieurs de moitié à ceux des Européens. Dans le même esprit, leurs soldes seraient égales au tiers de celles allouées aux Français car "leurs besoins ne sont pas semblables à ceux des métropolitains".

Face à ce tollé presque unanime, le Général Pennequin, dont le nom a été sinisé par ses subordonnés reconnaissants en Pen I Tie, "celui qui apporte la justice", est rappelé en France. Le scandale qu'il a suscité dans une opinion peu prête aux réformes fait qu'il ne se voit plus confier de commandement important. Les expériences qu'il a tentées dans la péninsule : école d'enfants de troupe de Nui Deo, école des sous-officiers de Sept Pagodes, périssent dès son départ. En 1914, le seul médecin auxiliaire annamite en service dans l'Union doit

se contenter du grade d'adjudant. Et ce n'est que le 28 juin 1929 que deux Sous-Lieutenants indochinois vont être enfin nommés. En 1915, le Général Pennequin meurt de chagrin et ses papiers disparaissent mystérieusement.

L'échec de son projet ne peut cependant occulter le fait qu'une intelligentsia autochtone, péjorativement baptisée "Je, l'école" par les Européens, commence à exister dans la péninsule. Elle compte de brillants sujets tels que le magistrat Dô Huu Tri, frère du Capitaine aviateur Dô Huu Vi, et Nguyễn Van Xuân admis à l'Ecole Polytechnique en 1912. En outre, quatre Cochinchinois et un Khmer sortis de Saint-Cyr et un Cambodgien issu de Saint-Maixent servent à titre étranger dans les régiments de Légion. Les préventions dont ils font l'objet les ont écartés des corps indochinois. Du fait de leur origine tous vont éprouver des difficultés pour être totalement acceptés dans les rangs de l'armée française et leurs parcours professionnels seront plus ou moins contrariés.

LE COLONEL DO HUU CHANH

Succès et injustices

Fils du Tông Dôc (6) de Cholon, Dô Huu Chanh naît le 14 juillet 1872. Il fait de brillantes études secondaires au lycée d'Alger où il obtient les baccalauréats es lettres et es sciences. Ensuite, attiré par la carrière des armes, il subit avec succès les épreuves du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire. Il entre à Saint-Cyr le 5 novembre 1890 dans les rangs de la promotion de Cronstadt avec le numéro 163 bis sur 451. En dépit de ses protestations et alors qu'il est citoyen français depuis le 25 mai 1881, il est admis en tant qu'élève étranger.

Durant sa scolarité et malgré sa petite taille, 1mètre 56, il est apprécié comme résistant à la fatigue, d'esprit vif et pénétrant, possédant une intelligence remarquable, très apte à assumer les fonctions d'officier de troupe. Tout mince et fluet, il est cependant plein de vigueur et d'énergie. Le Général commandant l'école affirme "que s'il n'avait pas été étranger, il aurait été caporal mais qu'il a dû se contenter de la distinction d'élève de 1^{er} classe".

Nommé Sous-Lieutenant le 1^{er} octobre 1892, il est affecté au 1^{er} RE à Ain Sefra. Dès son arrivée, il dépose une demande pour servir à titre français mais cette qualité ne lui est accordée que le jour de sa promotion au grade de Lieutenant. D'emblée, son chef de corps estime "qu'en dépit de sa race annamite il a un bel avenir devant lui". En effet, après avoir bien réussi auprès des légionnaires qui l'ont adopté, il est demandé en 1897 par le Gouverneur Général de l'Union Indochinoise Paul Doumer. Tout en préparant le concours de l'Ecole Supérieure de Guer-

re, il occupe le poste d'officier de renseignements du cercle de Yèn Bay où il se révèle très efficace. Il est alors noté comme "un petit Asiatique, bien mis, pouvant passer pour un Espagnol. Son éducation, sa déférence et son attitude militaire sont celle de tradition dans une grande famille de France".

Promu Capitaine en 1901, il est affecté à son retour au 15^e de Ligne à Castelnaudary en tant qu'officier de tir. Ensuite, il sert en Algérie à la tête de la 18^e Compagnie du 1^{er} RE, puis, il est détaché à Marseille pour organiser la participation de l'Indochine à l'exposition coloniale prévue dans cette ville. Ayant très bien réussi dans cette mission, il rejoint Hanoï en septembre 1902 pour y remplir les fonctions d'officier d'ordonnance du Gouverneur Général Beau. Avec beaucoup de finesse d'esprit, il accomplit durant quatre ans une tâche souvent très délicate.

En 1906, Chef de Bataillon, Chevalier de la Légion d'Honneur, marié à une Parisienne, père de trois fils, il est muté au 61^e RI. Son colonel est stupéfait "par la précision de son esprit, la vivacité de son intelligence et son talent d'assimilation. Sur le terrain, il manœuvre remarquablement et peut commander un régiment". Breveté d'Etat-Major, il s'est acquis l'estime et le respect de tous. En 1911, il est jugé digne de se voir confier le commandement d'un bataillon de chasseurs alpins ou à pied, qui sont des formations d'élite. En 1912, il est admis comme stagiaire à l'état-major du gouvernement militaire de Paris ; l'année suivante il est promu Lieutenant-Colonel à l'âge de 41 ans, fait exceptionnel pour l'époque.

En 1913, il demande à suivre les cours du Centre des Hautes Etudes Militaires. C'est alors que survient un événement qui va être lourd de conséquences pour son avenir. Le Général Joffre, Chef d'Etat-Major de

l'Armée, inscrit sur son dossier cette étonnante décision : "Etant donnée son origine, le Lieutenant-Colonel Dô Huu Chanh ne doit pas arriver au sommet de la hiérarchie. Dans ces conditions, il n'est pas question de lui faire donner l'instruction militaire supérieure". En dépit de l'intervention du Général de Maud'huy qui l'a énormément apprécié lors de manœuvres dans les Alpes, le fils du Tông Dôc, en qui beaucoup voyaient un futur général, est contraint de rejoindre à Nice le 163^e RI.

Bien qu'ayant servi de 1885 à 1888 en Annam et au Tonkin comme officier du Génie, le Général Joffre n'a jamais fait montre de bienveillance particulière envers les Indochinois. Ainsi, en 1914, il s'oppose à l'envoi des 20.000 hommes proposés par le Gouverneur Général Van Vollenhoven. Il est persuadé en effet "que les Annamites ne possèdent pas les qualités de vigueur physique pour être employés dans une guerre européenne". En revanche, très marqué par un bref séjour au Japon, il demande avec insistance, dès le début des hostilités, le renfort d'un ou deux corps d'armée nippons.

Dépit, Dô Huu Chanh sollicite, de même que son frère Dô Huu Vi, une affectation dans la péninsule. Apprenant cette possible venue, le "Courrier d'Haï-phong" se demande hypocritement "si l'arrivée de ces deux officiers est parfaitement opportune. Il est certain en effet que nos marabouts ne serviront pas sans une certaine répugnance sous les ordres d'officiers annamites, même naturalisés. Le rôle de ceux-ci, si on les place dans les troupes blanches, en sera rendu plus délicat. Il est facile d'arguer que c'est là un préjugé misérable et ridicule à faire disparaître au plus vite. Cependant, ce préjugé est profondément enraciné chez nos troupes et il n'est peut-être pas excessivement adroit de le battre en brèche."



Le colonel Dô Huu Chanh. (cliché Service Historique de l'Armée de Terre)

Mais l'ouverture des hostilités empêche le Lieutenant-Colonel Dô Huu Chanh d'aller servir dans son pays de naissance. Brûlant du désir de se battre, il prend le commandement du 363^e RI, corps de réserve formé de mobilisés bas-alpins et méridionaux. Avec lui, en septembre 1914, il va occuper le secteur de Senones dans les Vosges où d'emblée il livre deux combats victorieux "avec l'appui d'un seul canon et après avoir relevé le 159^e RI fort de quatre bataillons". Ensuite, il dirige cinq attaques heureuses contre des tranchées allemandes bien organisées. Soucieux d'éviter les pertes inutiles, il ne lance que des assauts ayant quelques chances de réussite. Ainsi, en six mois d'affrontements, le 363^e RI ne déplore que 150 tués et 350 blessés, tout en regagnant un appréciable terrain sur un adversaire bien retranché.

Du 27 janvier au 5 avril 1915, le Lieutenant-Colonel Dô Huu Chanh est responsable du secteur de la Mère Henry où combattent 4500 Français. Or, en dépit des succès remportés, le 22 avril 1915, il est relevé sans explication de son commandement et remis à la disposition du ministre.

Quelles sont les raisons de

cette stupéfiante sanction déguisée ? Il est certain que, dès le mois d'octobre 1914, le Chef de Corps du 363^e RI s'est attiré une inimitié proche de la haine de la part du Colonel B de R, commandant la 132^e brigade, son chef direct. A cette époque, Chanh a proposé pour le grade supérieur un capitaine réunissant 15 ans d'ancienneté et auteur d'un fait d'armes. Or, dix ans auparavant, au moment de l'affaire des fiches (7) cet officier avait adressé à ses supérieurs maçonniques un document portant atteinte à la vie privée du Colonel B de R. Dès lors, ce dernier poursuit l'Indochinois d'une vindicte permanente attisée par sa solide rancune à l'égard de l'officier dénonciateur. Ainsi, un jour, il déplore les gains de terrain obtenus par le 363^e RI car le régiment n'a perdu que dix hommes au cours de l'opération ! Un autre jour, il menace le Lieutenant-Colonel Dô Huu Chanh de lourdes sanctions pour une légère infraction au règlement commise par ses fantassins. Il veut que le chef de corps commande ceux-ci "à la cravache" ; Chanh répond calmement "qu'il n'appliquera jamais les méthodes reprochées aux Allemands". Du coup il se voit décerner des notes res-

trictives, affirmant "qu'il est très aimé de ses hommes parce qu'il n'exige pas beaucoup d'eux et s'apitoie sans cesse sur leur sort tout en ne les stimulant jamais".

Moralement très accablé, l'officier supérieur est affecté comme chef d'état-major de la 3^e RM à Rouen ; de semblables fonctions lui sont refusées dans des organismes de direction au front. A cet instant il estime que "sa carrière est brisée car, en le relevant face à l'ennemi sans lui en donner les motifs, ses chefs lui ont décerné un brevet d'incapacité professionnelle alors qu'il a servi loyalement la France depuis sa sortie de Saint-Cyr". Pourtant, faisant taire son immense amertume, il donne satisfaction dans sa nouvelle tâche. Il y est noté comme "parfaitement à sa place, de jugement très sûr, désireux de retourner au combat et ayant fait de nombreuses demandes en ce sens".

Promu Colonel à titre temporaire le 10 novembre 1917, il est peu après nommé inspecteur des troupes et des travailleurs indochinois en Europe. Mais cette affectation n'est pas suivie d'effet ; le Colonel Dô Huu Chanh est alors très affecté de ne pouvoir se dévouer au profit de ses compatriotes combattant en France. Le 15 octobre 1919, douze ans avant la limite d'âge de son grade, il estime "avoir le devoir moral de quitter l'armée". Sans doute à titre de réparation, la croix de guerre avec palme accompagnée d'une élogieuse citation lui est attribuée en 1920. Dans le texte de cette tardive récompense, il est qualifié de "Chef de Corps actif et intelligent, ayant conduit une série d'actions ayant contribué à dégager une partie intéressante du territoire national".

Combat pour la justice

Faisant montre d'une grande force de caractère et d'un profond sens de l'honneur, le Colonel Do Huu Chanh

n'est pas resté passif devant l'injuste opprobre qui assombrissait son existence. Le 14 mars 1916, dans le cadre des règlements militaires, il demande au ministre de la guerre "les raisons de son exclusion de la zone des combats, alors qu'il reste prêt à faire le sacrifice de sa vie pour la France, aujourd'hui comme demain". Il n'obtient aucune réponse.

Dès sa mise à la retraite, il se fait plus pressant "en tant que simple Indochinois" ; il avance "que sa disgrâce est due à sa race. Or, cette question relevait en 1915 du gouvernement et non du commandement". Il demande à être traduit devant un conseil d'enquête. Il écrit à ce propos cette longue et émouvante phrase : "Ayant depuis 25 ans le très grand honneur d'être le premier indigène de mon pays dans les rangs de l'armée française et m'étant vu confier le commandement d'un régiment français, faveur unique dans l'histoire de la colonisation, pour l'honneur de tous les indigènes qui ont suivi l'exemple de mon père en se ralliant loyalement à la France, pour ne pas décourager dans l'avenir ceux que la carrière des armes tenterait, il me semble un devoir de demander une enquête complète concernant ma conduite durant la guerre et mon inutilisation lors de la levée et de l'organisation des troupes annamites. Mes compatriotes peuvent se demander quelle est la cause de cette exclusion qui pourrait leur apparaître systématique". Embarrassé, le Ministre de la Guerre fait une réponse dilatoire assurant à l'intéressé que son honneur militaire n'est pas entaché et qu'il n'a pas démerité". Sans doute pour le réduire au silence, en 1925, la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur lui est octroyée. La Direction des Troupes Coloniales, dont Chanh dépend dans les réserves, est à l'origine de cette décoration, "simple mesure de politique indigène".

Loin de se contenter des propos lénifiants et sibyllins qui lui ont été adressés avec sa récompense, l'officier supérieur, qui n'est plus tenu au devoir de réserve, devient plus insistant. Il fait remarquer que "la mesure qui l'a frappé en 1915 est une question d'origine et que le gouvernement français en l'admettant trente ans auparavant dans les rangs de son armée aurait dû envisager toutes les conséquences de sa décision". Dans sa réponse, le cabinet du ministre rétorque "qu'il est impossible maintenant de se livrer à une enquête complète". Il assure "qu'il comprend l'âpreté avec laquelle l'intéressé demande justice, étant donnée la déception que lui a causée une disgrâce d'autant plus vive, qu'elle succédait à un début de carrière extrêmement brillant. Le refus de l'admettre au CHEM, sa relève, sa non-utilisation dans un état-major au front, l'ont amené à croire qu'en raison de son origine, il était l'objet d'un ostracisme systématique du haut-commandement". Hypocritement ensuite, le rédacteur du texte précise pour le ministre "qu'il est d'avis que la façon d'accueillir les demandes de cet Indochinois et d'y répondre peuvent constituer une efficace et habile réponse à une très irritante question". En somme, il convient d'amadouer et de neutraliser le requérant et son désir de justice par la flatterie.

Peu satisfait de cette réponse, le Colonel Dô Huu Chanh renouvelle sa demande de traduction devant un conseil d'enquête. Il estime qu'une telle comparution ne peut qu'aboutir à des résultats utiles. Pour ses compatriotes, il pose clairement la question "de savoir si, à égalité de service et de mérite, un indigène des colonies peut arriver à tous les grades et si le gouvernement partage l'ostracisme dont on a fait preuve à son égard en 1913". Seul, le silence répond à sa requête.

Désabusé, dorénavant, il se tait. Après avoir ramené à Cholon le corps de son frère, le Capitaine Dô Huu Vi, tué dans la Somme le 3 juillet 1916, il se retire à Nice. Il meurt dans cette ville en 1955 ayant vécu assez longtemps pour ressentir l'immense douleur d'apprendre le retrait de la France de sa chère Indochine.

En traitant aussi injustement un officier de grand mérite qui aurait pu devenir le premier Général d'origine indochinoise de l'armée française, notre nation n'a pas respecté le souci d'intégration et d'équité qui aurait dû être le sien. Elle s'est privée en l'occurrence de l'éclatant symbole de réussite sociale qu'aurait pu être le Colonel Dô Huu Chanh auprès des habitants de la péninsule. Nul doute qu'en cette circonstance, la France a ignoré une phrase d'Albert de Pouvourville, pourtant féroce contempteur du projet Pennequin, en 1908 : "Dans cette race jaune, nous trouvons évidemment des frères cadets, souvent des frères jumeaux et parfois des frères aînés en expérience et en savoir". Le Colonel Dô Huu Chanh était l'un des ces frères aînés.

Colonel Maurice RIVES

- (1) Voir Bulletin de l' ANAI - 1^{er} trimestre 1994.
- (2) Voir Bulletin de l' ANAI - 2^e trimestre 1994.
- (3) Voir Bulletin de l' ANAI - 3^e trimestre 1994.
- (4) Ces propos viennent après la victoire des Nippons sur les Russes en 1904 - 1905.
- (5) Oeil vif adroit.
- (6) Chef de province.
- (7) Des fiches décrivant les sentiments politiques et religieux des officiers avaient été établis sur ordre du Général André, ministre de la guerre de 1901 à 1904.

Liste des abréviations
RTA : Régiment de Tirailleurs Annamites
RTT : Régiment de Tirailleurs Tonkinois
RE : Régiment Etranger
RM : Région Militaire

La communauté urbaine les a rejetés le plus loin possible, au bord de la ville, dans un asile situé au-delà de l'Arroyo de l'Avalanche, aux confins de la rivière. On dirait que la cité en est honteuse, comme l'individu qui rougit de ses déjections. L'imprécision, complice de la gêne collective, veut que l'on ne sache même pas, au juste, comment s'appelle le lieu : Thi Nghe ou Phu My ?

Chaque jour, des hôpitaux et des asiles de Saïgon vomissent des incurables, déchets d'hommes, de femmes et d'enfants. Chaque jour, le pavé et le trottoir de Saïgon défont des loques humaines, des mendiants nus rongés par l'ulcère et la vermine, sans le sou, sans famille, sans amis.

Allez, vous tous, dont personne ne veut connaître la cause ! En route pour le grand égout des honnis et des mourants ! Allez, ouste ! Allez, tous à Thi Nghe - Phu My, la cour des miracles ! Rejoignez les treize cents hères de votre espèce maudite, qui se partagent un millier de bat-flanc, sous des hangars.

Ils s'y pressent, s'invectivent, se crachent sur les membres et les corps ; ils y dorment, mangent, éructent et agonisent en digne et nombreuse compagnie : quatre cents tuberculeux, cent bérubériques, cinquante épileptiques, vingt lépreux et des centaines de dysentériques, des paludéens, de vieux et de vieilles. Des nuées d'enfants les entourent, qui sont, lorsqu'ils arrivent à l'hospice des incurables, dans le même délabrement physique et moral que les adultes.

Pour mobilier personnel, les pensionnaires de Thi Nghe - Phu My possèdent de vieilles valises et cantines de l'époque coloniale, ramassées dans les poubelles et dépôts d'ordure municipaux, des tabourets et des oreillers crasseux fabriqués avec des caisses à savon. Des boîtes de conserves vides, des bouteilles d'eau, des baguettes en bois et quelques cuillers et fourchettes sont leur seule vaisselle.

Il y a une hiérarchie dans la misère, mais on ne sait pas où elle commence, ni où elle finit. A Thi Nghe-Phu My, il y a des vieux messieurs propres, des gens bien et des nourrissons ; il y a des femmes d'une saleté repoussante, qui vivent en troupeau et il y a des enfants aveugles qui apprennent à lire, avec leurs petits doigts maladroits ; il y a des trafiquants, des pensionnaires qui s'en vont travailler en ville et un couple de lépreux qui fait l'amour

dans un petit compartiment propre. Tout cela s'enveloppe dans une odeur indéfinissable, qui émane des corps agglutinés et des cadavres solitaires.

Les vieux messieurs propres se sont

Cour des Miracles Saïgonnaise

organisés en corporation fermée, à raison d'une soixantaine, anciens domestiques et ouvriers à qui leurs patrons de jadis versent une petite rente. Ils ont droit à un menu amélioré ; ils s'habillent le dimanche et, de temps en temps, se cotisent pour entreprendre des travaux d'intérêt commun. Dernièrement, avec leurs deniers, ils ont fait creuser un puits entouré d'une margelle bétonnée. Quand l'un d'eux a besoin de médicaments coûteux, ils font une collecte en sa faveur.

La salle qui les héberge s'orne d'un petit autel chrétien et d'un portrait de la vierge de La Ma, dont le cadre est constellé d'ampoules de lampes de poche qu'on allume aux grandes occasions et pour les visiteurs de marque. Tout reluit, tout est d'une propreté méticuleuse, tout est parfaitement organisé chez les vieux messieurs, et l'on se demande ce qu'ils sont venus chercher à Thi Nghe-Phu My.

Quelques-uns y habitent depuis quinze ans. Isolés, en ville, plus ou moins impotents, ils seraient vite écrasés par le coût de la vie. Groupés, ils ont acheté tout ce qui sert de cadre à leur existence corporative, y compris les bat-flanc. Cela leur donne un sentiment de dignité et, s'ils s'inclinent à votre passage, ce n'est pas, détrompez-vous, par humilité, mais avec la courtoisie de l'hôte qui vous salue : "Soyez le bienvenu" !

Leur devise, un peu longue, traduit exactement cette attitude : "La maison est à nous, disent-ils. Nous allons y mourir. Il faut qu'elle soit belle et bien propre". Mourir en corporation, entouré d'hommes qui ont connu les mêmes déceptions, fait le même rêve irréalisable de retourner à la campagne pour leurs

vieux jours, enduré les mêmes peines, c'est mourir à moitié seulement.

Ils ont enterré l'un des leurs hier. Cela s'est passé sans cérémonie, sans bruit, sans tristesse presque. Il semblait leur dire : "A bientôt", et ceux qui restaient, serrés autour de la civière sur laquelle il allait aborder l'autre monde, répondaient : "A bientôt !"

Les "gens bien" de Thi Nghe-Phu My meurent seuls, en revanche. Ils ont beau être placés au sommet de l'échelle : une rente, ou une petite fortune personnelle leur permet d'occuper une chambre séparée, avec un vrai lit, une table,

une chaise et des malles et valises. S'ils sont à l'hospice, c'est bien que, dehors, personne ne veut plus d'eux.

Il y a des Vietnamiennes et des Vietnamiens, une Eurasienne, une Française et un Français. Une des Vietnamiennes, tuberculeuse, s'est installée avec ses deux bébés. Elle était jolie fille, naguère, avait épousé un Français, agent des Douanes et fondé un foyer solide. Maintenant, le mari est mort, elle n'a plus de famille et elle ne s'était pas européanisée assez pour s'intégrer, seule, à une communauté différente de son milieu traditionnel. Son regard effarouché glisse des êtres aux pauvres choses qui l'entourent et devient panique par moments. Elle sait qu'elle est perdue et que tout lui échappe, après son mari : sa santé, sa vie, ses enfants.

Non loin d'elle habite une dame d'une cinquantaine d'années, Eurasienne, ancienne institutrice, qui fut, elle aussi, fort jolie jadis. Elle se lève, échange quelques mots polis avec nous. Un certain confort règne chez elle. Il y a même un petit chat roux, attaché à une chaînette. "Il s'appelle Minet", précise sa maîtresse. En nous

quittant, elle nous regarde longuement. L'on apprend, quelques minutes plus tard, qu'elle est aveugle et poitrinaire. Elle a craché un bol de sang ce matin. Sa famille est partie en France...

Mme D... est une petite Française, heureuse et coquette, qui passe les soirées sur sa véranda, devant une chambrette qu'éclairaient des fleurs en papier et des chromos. Elle lit, tricote et vit dans un monde à part, où personne n'accède. L'on

Il y a une hiérarchie dans la misère, mais on ne sait pas où elle commence, ni où elle finit.

bavarde, mais on sent bien qu'elle est absente, qu'elle préserve quelque chose de la curiosité des intrus que sont les autres humains. Depuis huit ans, elle ne vit qu'avec son mari mort.

Un Français, sexagénaire, barbe de trois jours, parle de la belle époque où il fut haut fonctionnaire de la police internationale, à Shanghai. Les Japonais, raconte-t-il, l'ont roué de coups. Mais ce n'est pas de ce souvenir qu'il souffre. Lorsqu'on lui demande s'il a des parents, des enfants, il ne répond pas ; dans ses yeux passe un éclair, mélange de douleur, de révolte, d'impuissance et de cynisme tragique...

Presque chaque jour, des femmes incurables connaissent les douleurs de l'enfantement, à Thi Nghe-Phu My. On n'a pas toujours le temps de les transporter jusqu'à la maternité, de l'autre côté de la rue. Entre le poulailler et la porcherie, dans une étroite bâtisse nommée pouponnière,

vagissent des nourrissons. D'autres dorment dans leurs berceaux, à même les planches, ou sur le bois recouvert d'une natte, sans matelas, coussins ni oreillers. Chacun possède sa moustiquaire. Un bébé minuscule s'est endormi en tétant le biberon. Une femme tuberculeuse, pas plus de six mois à vivre, vient de lui donner la vie. Elle lui rend visite plusieurs fois par jour, entourée de quatre ou cinq gosses piaillants, frères et sœurs du dernier-né.

La porcherie est très spacieuse. D'énormes truies sont assaillies par des nuées de cochons de lait. Ces messieurs les porcs font l'objet de soins très attentifs. Ils ont leurs coolies à eux et leur cuisine particulière. Là, dans des marmites géantes, est en train de bouillir l'épaisse pâte de ces messieurs, très bien portants. Mais ce ne sont pas les pensionnaires de l'hospice qui les mangeront : les Chinois de Cholon les achètent à prix d'or, et on les vend à la campagne lointaine, jusqu'à Dalat. Pour donner la race au village, tout le monde en veut, des cochons de Thi Nghe-Phu My...

Dans un hangar si vaste que le fond se perd dans l'obscurité poussiéreuse, cent cinquante ou deux cents femmes cohabitent en crachant, rotant et en s'épouillant mutuellement. Il semble impossible qu'elles soient capables de s'habituer jamais à l'hygiène la plus élémentaire. Le bérubéri, la dysenterie, la gale, le paludisme et une gamme de fièvres sournaises clouent la moitié d'elles en permanence sur des grabats en bois, sentant l'aigre, par grappes de deux, trois ou quatre. L'enfer dantesque ou la fosse à serpents sont de pâles et insipides reflets à côté de ce magma humain en état de putréfaction.

Et l'on passe sans transition dans une

cour où une douzaine de garçonnets de six à dix ans, avec de bonnes têtes rondes et de jolis visages joufflus que couronnent des cheveux de jais, vident le bol de riz de cinq heures du soir à coups de baguettes alertes. Leur babil est si joyeux et si naturelle leur application à manger proprement, assis autour d'une grande table : ce sont de petits aveugles qui n'ont plus de père ni de mère, ou qui ont été abandonnés par eux. Très intelligents, ces

Depuis dix-huit ans, une Française règne sur Thi Nghe-Phu My et reçoit sans jamais en refouler un seul tous les incurables de Saïgon-Cholon.

petits gars aiment à chanter des airs populaires.

Ils chantent, les enfants aveugles de Thi Nghe-Phu My, la campagne qu'ils ne verront jamais, la rizière et les papillons, la rivière et les poissons, les oiseaux et le ciel.

Jamais non plus ils ne verront la porte du ciel. C'est ainsi qu'on appelle la

baraque qui se dresse non loin de leur petite cour. Des hommes, jeunes et vieux, une soixantaine, y attendent leur dernière heure. A l'entrée sont allongés ceux qui ont huit ou dix jours à vivre. Plus on avance dans la baraque, et plus le regard des morts en sursis tremble lorsqu'il s'accroche au vôtre, plus court est le délai d'attente. Tous les jours, trois ou quatre passent sous la porte du fond, qui donne sur le cimetière.

Deux coolies empoignent une civière et se dirigent vers cette porte. Sous des toiles de sac, l'on distingue une demi-douzaine de formes humaines recroquevillées, sans mouvement. Ce sont les moribonds ou les morts. Morts de maladie et d'épuisement, de misère et de pauvreté.

Mais il y a aussi des pensionnaires qui s'enrichissent à Thi Nghe-Phu My. Ils bricolent, soi-disant pour rendre service à d'autres malades, moins pauvres qu'eux.

Ils achètent des effets aux uns et les revendent aux autres avec profit. Ils jouent ; ils mendient un peu de nourriture aux vieux messieurs et aux gens bien, puis la vendent à d'autres malades. Ils sont rusés comme des singes, travaillent deux heures par jour au jardin potager ou à la cuisine, pour gagner 60 piastres par mois. Alors, ils spéculent à la bourse noire de la friperie et des reliefs de table.

C'est une véritable pègre, incrustée dans le cancer collectif des incurables. Il y a peu de temps encore, cette bande procurait de l'opium aux malades. Lorsque le trafic fut éventé et l'approvi-

sionnement en drogue coupé, elle jeta sur le marché des râclures de pipes à opium. La source de revenus épuisée, les "trafiquants-incurables" ont acheté à leurs voisins de bat-flanc et de hangar les costumes neufs qu'une organisation de bienfaisance venait de distribuer à tous les hommes de Thi Nghe-Phu My. Quelques jours plus tard, l'on pouvait retrouver les mêmes vêtements chez les marchands ambulants de Saïgon...

Depuis dix-huit ans, une Française règne sur Thi Nghe-Phu My et met bon ordre dans ces trafics, console les mourents, houspille les malpropres, reçoit sans jamais en refouler un seul tous les incurables de Saïgon-Cholon.

C'est la Mère Supérieure de l'hospice, mais tout le monde l'appelle Sœur Bernadette. Elle appartient à la congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Elle a soixante-dix-sept ans, est arrivée à Saïgon en 1898 et n'a jamais quitté l'Indochine depuis. Lorsqu'on lui demande si elle n'a pas la nostalgie de son petit pays natal, situé entre Rodez et Saint-Affrique, elle répond, sans amertume : "A mon âge ? Ce serait de l'argent jeté à l'eau. Je préfère mourir ici, avec mes pauvres. Le cimetière est à côté !"

Elle ne possède pas un sou, n'est pas décorée de la Légion d'honneur, occupe une seule petite pièce qui lui sert de chambre, de bureau et de cuisine. Levée dès six heures et demie du matin, elle ne se couche jamais avant dix heures du soir. Pour adjoindes, elle a deux autres Françaises, Sœur Mathilde, 83 ans, dont 51 ans de séjour ininterrompu en Indochine et Sœur Marie-Tite, 62 ans, dont 32 ans de séjour ininterrompu en Indochine. Une douzaine de "petites" sœurs vietnamiennes sont leurs seules auxiliaires,

pour nourrir et soigner 1.300 incurables.

Le soir venu, les trois petites vieilles de France se réunissent sous la véranda, devant la chambre de Sœur Bernadette. Celle-ci s'est étendue sur une chaise longue, a enlevé sa cornette, dégrafé son tablier. Une maladie de cœur l'opprime, chaque jour, après le coucher du soleil. Avec un éventail en plumes de coq, elle se donne un peu de fraîcheur.

Elles bavardent, les trois petites vieilles grâce à qui des milliers de Vietnamiens ne meurent pas dans la rue, depuis un demi-siècle. Et à travers leur parler uni et doux, c'est soudain l'image de la France qui surgit dans toute sa douceur, sa bonté et sa générosité insensée.

Robert Aeschelmann
(Revue Indochine -
Sud Est Asiatique de février 1954)

L' "Association d'amitié franco-vietnamienne" a la courtoisie et l'amabilité de me faire ponctuellement le service de son bulletin. Ce document, bien informé et fort intéressant, constitue pour moi une source de renseignements appréciée, même si les jugements portés sur l'action du gouvernement de Hanoi me semblent un peu trop systématiquement laudatifs.

Quoi qu'il en soit, c'est en lisant la livraison d'octobre que j'ai appris la réédition, fin 1999, d'un ouvrage du fondateur du Vietnam actuel, le président Ho-chi-Minh, intitulé "Le procès de la colonisation française", paru originellement en 1925, sous le nom d'alors de l'auteur Nguyen-ai-Quoc, autrement dit "Nguyen le Patriote". Je connaissais l'existence de cet ouvrage et j'avais, par le passé, tenté en vain de me le procurer.

Je saisis donc l'opportunité qui m'était offerte et réussis à acquérir ce petit livre, paru chez un éditeur de Pantin, "Le temps des cerises", allusion évidente à la chanson populaire du même titre, hymne des "communards", écrit en 1867 par Antoine Renard et J. - B. Clement.

Cette réédition est préfacée par Alain Ruscio, qui retrace l'itinéraire politique, passablement compliqué au demeurant, du futur Ho-chi-Minh. Cinq ans avant qu'il ne fonde le Parti communiste de son pays, il s'impose déjà, avec cet écrit, comme le leader révolutionnaire charismatique du peuple "vietnamien", même si l'on disait plutôt alors "annamite".

Je tenais à prendre connaissance de cet ouvrage, en espérant y trouver les théories politiques, voire économiques, qu'entendait promouvoir celui qui n'était encore qu'un agitateur, ayant toutefois déjà abandonné l'anonymat en se faisant connaître au Congrès de

Nguyen-Tat-Thanh, alias Nguyen-Ai-Quoc, alias Ho-Chi-Minh (1)

Tours, en 1920, événement qui marqua la scission entre socialistes et marxistes-léninistes.

A ma vive surprise et à mon grand désappointement, sa lecture ne m'apporte aucune déclaration de principe, aucune considération idéologique. Je comptais apprendre, de sa propre bouche, si Ho était nationaliste avant d'être communiste ou l'inverse, quelle était sa position sur la propriété en général, de la terre en particulier, la politique économique qu'il prônait. Rien de tout cela.

Je me suis trouvé devant un brûlot d'une violence inouïe, un libelle souvent diffamatoire, un texte pauvre en vocabulaire et parfois mal écrit. Faisant la part du contexte de l'époque, de la volonté exacerbée de l'auteur de briser le fait colonial, j'ai donc lu cependant ce procès en tirant un premier enseignement. Le sujet était bien de clouer au pilori la colonisation française en général. Même si l'ouvrage se situe à 90% au moins en Indochine, il est également question des autres territoires constituant ce que l'on nommait alors dans nos lycées et collèges "L'Empire français". Les relations - le plus souvent occultes bien sûr - existant alors entre révolutionnaires africains, océaniques, antillais et asiatiques sont ainsi mises en évidence et affirmées.

"Le procès de la colonisation française" débute par deux chapitres consacrés aux enrôlements de troupes autochtones pour combattre à nos côtés, dans des conditions abjectes, et à "l'empoisonnement des indigènes" par l'alcool et la drogue, dont l'administration poussait à la consommation.

Le pamphlet continue par trois chapitres consacrés aux gouverneurs, aux administrateurs et aux "civilisateurs", terme sous lequel sont désignés par l'auteur les fonctionnaires et cadres français. Ho nomme carrément les personnes visées par leur noms. On y trouve des hommes politiques de premier plan tels Paul Doumer et Albert Sarraut, d'autres maintenant disparus depuis longtemps et parfaitement oubliés. Les accusations portées contre eux relèvent souvent de la délation pure et simple, consistant en affirmations abruptement jetées, parfois partant d'un fait ayant sans doute existé mais considérablement enflé et déformé, le tout relevant de ragots de "boyerics" (2).

La colonisation se trouve mise au banc des accusés sur tous les plans. Il règne partout une gabegie administrative scandaleuse, une exploitation totale du peuple, victime d'une justice discriminatoire et d'une partialité révoltante, abandonné enfin à un obscurantisme voulu et dégradant. Le clergé catho-

lique comme l'armée, l'administration et les cadres des firmes françaises sont pris à partie sans aucune nuance et avec la plus extrême violence.

La lecture terminée, on retire l'impression que tous les français d'Indochine ne rêvent que d'une chose, abattre le plus possible d'annamites, qui tombent comme les pipes en terre d'un tir forain...

Ho termine son factum venimeux et outrancier en apercevant, dans la ligne de la révolution russe et à son exemple, poindre un "réveil des esclaves" avec la montée des mouvements révolutionnaires tant dans les territoires français que dans ceux des autres pays européens dotés de territoires outre-mer.

Arrivé à ce point de mon propos, loin de moi est l'idée de trouver que tout était parfait au temps de la France, pays protecteur et colonisateur des cinq parties de l'Indochine : Cochinchine(colonie), Annam, Tonkin, Laos, Cambodge (protectorats).

Une première constatation s'impose à moi. Si la terre indochinoise avait été ce baigne infâme et sanguinaire stigmatisé par Ho, comment expliquer que, pendant les années de la seconde guerre mondiale, les jeunes officiers pouvaient, de la pointe de Camau à la "porte de Chine" (Lang-Son) circuler dans les

Monseigneur Pigneau de Béhaine reconnu par les autorités à Saïgon

Une trentaine d'historiens et de linguistes, parmi lesquels un certain nombre de catholiques, ont participé à un séminaire dont le thème avait été ainsi annoncé : "Comment s'inculturer et vivre l'Évangile au sein de la nation?". En réalité, les travaux ont été entièrement consacrés à la personne et à l'œuvre de Monseigneur Pigneau de Béhaine à l'occasion du deux-centième anniversaire de sa mort (1799). Organisé par le Comité d'union du catholicisme, le séminaire s'est tenu le 16 décembre 1999.

Un chercheur catholique, Nguyễn Đình Dâu, qui a récemment mené à bien une étude minutieuse de la correspondance de l'évêque avec les supérieurs de la Société des Missions Étrangères de Paris, a brossé devant ses auditeurs le portrait de celui qui fut l'ami personnel de l'empereur Gia Long, ainsi que le vicaire apostolique de la Cochinchine. Le chercheur a souligné le respect particulier que l'évêque d'Adran a toujours témoigné à l'égard de la culture vietnamienne. Il a cité en particulier une des habitudes de Monseigneur Pigneau de Béhaine, remarquée par ses contemporains, qui lui faisait retirer sa coiffure chaque fois qu'il passait devant une pagode. Témoigne aussi de cet état d'esprit la réaction de l'évêque à l'égard de la bulle de Benoît XIV, "Ex quo singulari", interdisant aux fidèles chrétiens les prosternations rituelles devant les dépouilles des morts. Après s'être aperçu que personne dans le clergé vietnamien, comme chez les fidèles, n'approuvait cette interdiction, il fit connaître à Rome ses regrets de voir les chrétiens obligés d'adopter une telle attitude à l'égard de leurs parents et ancêtres.

M. Nguyễn Khắc Xuyên, spécialiste des débuts de l'histoire de l'Église au Vietnam, a affirmé que la plus importante contribution du missionnaire à la culture vietnamienne fut sans nul doute son dictionnaire "Vocabularium Anamitico-latinum". Cet ouvrage écrit en 1772-1773 a illustré la dernière étape de l'évolution de l'écriture nationale appelée "Quốc Ngữ". M. Xuyên s'est efforcé de replacer l'œuvre de l'évêque dans le contexte des apports fondamentaux de la chrétienté vietnamienne à la culture et la littérature vietnamiennes. La première intervention chrétienne et la plus connue fut la mise en place d'un système de notation alphabé-

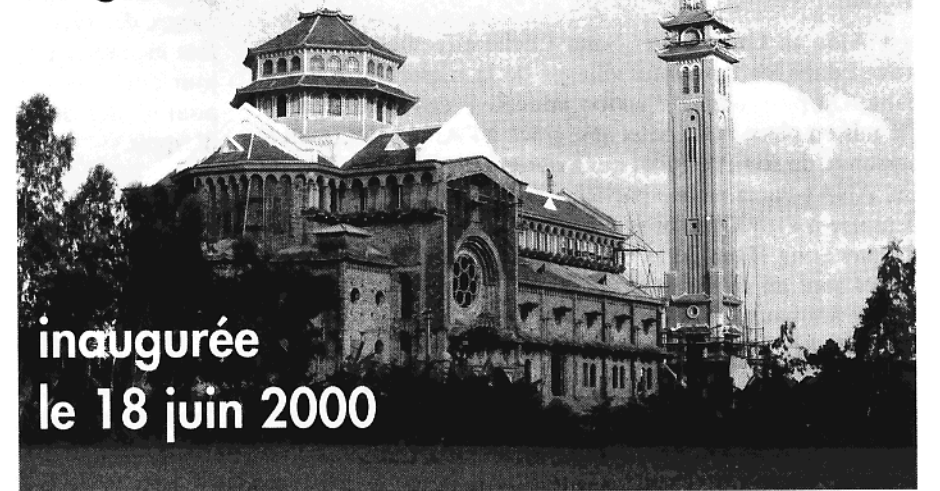
tique romanisée du vietnamien, que l'on attribue généralement à Alexandre de Rhodes. Ce système, créé dès le début de l'évangélisation du Vietnam au XVII^{ème} siècle, prit plus tard la place du système compliqué des caractères nôm, formés à partir des caractères chinois. A la suite de Monseigneur Pigneau de Béhaine, de nombreux chrétiens étrangers ou vietnamiens s'illustrèrent dans l'étude du lexique du pays et permirent l'éclosion d'une littérature populaire et moderne. Philippe Binh, Taberd, Paulus Huynh Tinh Cua, Theurel, Génibrel et bien d'autres furent les continuateurs de Pigneau de Béhaine dans son travail sur le vocabulaire vietnamien.

M. Xuyên qui est l'auteur d'une édition saïgonaise du dictionnaire de Pigneau de Béhaine, présentée au public à cette occasion, a conclu son exposé en affirmant :

"A l'issue de mes recherches sur l'histoire de l'Église catholique vietnamienne, je commence à apprécier la valeur culturelle des travaux linguistiques des missionnaires." Un universitaire vietnamien non chrétien qui participait aux travaux du séminaire a confié que, grâce à eux, il a pris conscience des efforts d'inculturation de l'évêque français et de l'influence exercée sur la littérature vietnamienne par le christianisme. Dans ce domaine, un long chemin a été parcouru depuis 1980, date à laquelle paraissait un livre de M. Tran Van Giau, "Les valeurs spirituelles traditionnelles du Vietnam", dont le chapitre sur le catholicisme s'intitulait : "L'Église catholique n'a apporté au Vietnam aucune contribution digne d'intérêt".

(Extrait de la revue "Églises d'Asie" du 16 février 2000).

L'église de PHU OC



Monseigneur Paul Lê Dac Trong, évêque auxiliaire de Hanoï, ancien curé de Phu Oc, et le Père Martin Nguyễn Ba Thinh, actuel curé de Phu Oc, font part de la cérémonie de consécration de la nouvelle église de Phu Oc dimanche 18 juin 2000, fête de la Sainte Trinité, date anniversaire de la pose de la première pierre en 1993.

L'ancienne basilique des Saints Martyrs du Vietnam à Phu Oc près de Nam Dinh avait été détruite par un bombardement en 1968. Ce sont les

villageois de la région qui se sont mobilisés pour la reconstruire. Ils ont commencé les travaux puis ont fait appel à la générosité publique.

En France, leur appel a été relayé par le Colonel Trần Đình Vy et l'ANAI en 1994, par le Colonel Bonfils et l'ANAPI en 1996, par l'UNC et le GITOÉ en 1997.

C'est dans cette église, en cours d'achèvement, que la messe a été célébrée en français le 21 mars 1999 devant 400 anciens combattants français et 4000 catholiques vietnamiens.

coins de brousse les plus reculés avec un sous-officier français et quatre à six tirailleurs, dotés d'un armement extrêmement léger (pistolet, fusils ou mousquetons) sans rencontrer une quelconque hostilité ? Ces sorties - on disait alors "reconnaitances" - visaient à un double but : faire connaître au mieux aux jeunes officiers un pays pour eux totalement inconnu et montrer la présence française à des populations vivant loin des villes, souvent minorités ethniques arriérées (Haut-Tonkin, Cordillère annamitique) par rapport aux annamites des deltas. Il n'y eut, à ma connaissance, jamais aucun incident. La paix française régnait, de manière incontestable, sur tout le pays.

La France cependant n'a pas su évoluer suffisamment vite à l'égard de populations intelligentes, fières, travailleuses, avides de savoir. C'est là que se situe le drame des "petits blancs", autrement dit des cadres subalternes. Je vais, en guise d'illustration, citer un exemple vécu, mettant en scène deux de mes amis, sortant de la même école militaire, l'un issu d'une vieille

et noble famille française, l'autre français d'origine cochinchinoise, d'une famille possédant la nationalité française, diplômés de HEC, le moule habituel des cadres commerciaux les plus distingués. Liés eux-mêmes d'une amitié sincère, ils doivent voyager ensemble de Hanoï à Saïgon en empruntant le trans-indochinois, dont les ponts n'avaient pas encore été franchés par les bombardements aériens américains. Ils n'ont pas eu le temps de se faire réserver des couchettes, confort tout à fait indispensable pour un voyage durant plusieurs jours. Le contrôleur français est approché et répond immédiatement : "D'accord, mon lieutenant" à son compatriote, "Mais il n'y en a pas pour toi" à l'officier aux yeux bridés, ajoutant à l'inadmissible discrimination le déplorable tutoiement devant marquer, dans le petit esprit du fonctionnaire des chemins de fer, une supériorité raciale inconvenante et totalement déplacée.

Pourtant, à cette même époque difficile (3) l'amiral Decoux, gouverneur général, stipulait dans une circulaire à

tous les hauts fonctionnaires de son proconsulat : "Il importe de faire disparaître définitivement l'esprit de domination qu'on rencontre encore chez certains français, de position modeste ou subalterne, et qui les conduisent à des gestes ou des paroles regrettables et vivement ressenties dans les milieux indigènes". Et il ajoutait, dans un autre texte : "Certains ont pris l'habitude de n'adresser la parole aux Indochinois qu'en employant un ton désagréable et inadmissible, ou de s'emporter de façon ridicule pour des motifs futiles ou inexistantes".

Ces fautes clairement dénoncées paraissent beaucoup plus appropriées pour une critique de la colonisation que les assertions apocalyptiques de Nguyen le Patriote!

Je souhaiterais terminer mon propos sur ce personnage éminent par un sourire, en évoquant un souvenir personnel de 1958.

Si, à Hanoï, alors capitale de la République démocratique du Vietnam (RDVN) il n'y avait qu'une circulation automobile très réduite, trois à quatre fois par semaine, en fin

d'après-midi, ces rares véhicules se retrouvaient au même endroit, entraînant un embouteillage ! Le motif de cette congestion temporaire de la chaussée résidait dans les nombreux cocktails organisés par les pays qualifiés de "frères" par le Régime.

Le président Ho y apparaissait souvent et tel fut le cas pour une réception (peut-être pour les fêtes de fin d'année mais il s'agit d'un lointain souvenir!) où les enfants étaient invités. Ma femme et moi y avions donc amené Françoise, notre fille cadette, à peine sortie des langes.

Ho-chi-Minh fit son entrée, vêtu de sa sempiternelle tenue kaki délavée, avec la vareuse boutonnée jusqu'au petit col rabattu, les poches supérieures abondamment garnies de stylos, les poches inférieures bourrées de calepins, sandales à semelles en pneus aux pieds, comme lorsqu'il arpentaient les maquis viet-minh. Parfois, il tenait une cigarette dans sa main retournée au bout d'un bras collé au dos, mimant avec brio le lycéen pris en faute, cette attitude pour répondre au vœu du corps médical qui l'incitait à ne pas fumer.

Il vit Françoise, alors très blonde et se fondant parfaitement parmi les enfants russes, bulgares, tchèques ou polonais. Jouant à la perfection son rôle avunculaire, il la leva dans ses bras. S'approcha alors un membre du corps diplomatique qui lui dit : "Excellence, c'est une petite française". Alors, le vénérable "oncle Ho" posa promptement ma fille (un peu plus vite que ne l'aurait voulu son attachement bien connu aux enfants!) et s'éloigna dans la foule de ses invités.

G. DEMAISON

(1) Il se nomma aussi, à un moment, Tran-Dan-Tien.

(2) Ensemble du personnel domestique - les boys - sans aucune connotation raciste et injurieuse.

(3) Guerre mondiale avec, en plus, l'occupation japonaise de fait.

POÈME

Pourquoi ?

Pourquoi après le 30 avril

Ne vient-il pas encore le mois de mai,

Le soleil réchauffe le cœur

Et ouvrira les clochettes de muquet ?

Pourquoi après la haine

Ne trouve-t-on pas encore l'amitié

Et après la guerre, la paix ?

Pourquoi longtemps après ta victoire,

Nos neveux ne trouvent pas encore leur père

Et le vent du soir fait encore pleurer notre mère ?

Pourquoi fais-tu cela ?

J'ai le droit de savoir

Pourquoi agis-tu ainsi ?

Tu me dois une réponse

Toi, mon frère !



Rapport d'activité d'ANAI-Parrainage en 1999

L'essentiel de nos ressources vient des parrainages : 63,85 %. Ils sont en progression, mais nous avons à déplorer une trentaine de décès chez nos parrains, souvent des personnes âgées faisant partie de l'ANAI. Environ 60 % de nos parrains ne font pas partie de l'ANAI ou y sont venus par le parrainage.

◆ **La banque de l'espoir** a très bien fonctionné mais demanderait à être développée, les résultats obtenus étant très satisfaisants et efficaces. Les demandes pour l'an 2000 seront sûrement très fortes après les dégâts considérables des inondations du Centre Vietnam.

◆ **Les plantations de thé-café-poivriers** donnent d'excellents résultats en pays montagnard et permettent de préparer l'avenir. Les dons de l'ANAI Landes, du Puy du Fou et de nombreux petits dons ont permis une extension des plantations, chez Sœur Thérèse à Plei Ku et chez Sœur Gertrude à Phu Son, donnant du travail aux montagnards et alimentant les dispensaires de brousse qui assurent les soins aux nombreux malades des villages de ces régions.

◆ **La banque du cœur** - En 1999, quatre opérations ont été réalisées à l'Institut du Cœur de Saigon sur des enfants dont les parents ne pouvaient prendre les frais en charge. Une opération coûte de 4.800 F à 11.000 F, plus le suivi pendant un an. Deux de ces enfants sont filleuls de l'ANAI. Il faut savoir que 4000 enfants attendent pour être opérés, le plus souvent de malformations cardiaques dues à la malnutrition.

◆ **Aide au Cambodge** - Sœur Cécile effectue un énorme travail dans les nouveaux villages de la région de Battambang. Un programme d'action éducative des adolescents a été mis en place pour deux ans, grâce à l'ANAI Béarn en la personne de son Président qui a obtenu un don de la Société Elf. ANAI-Parrainage a participé à la construction d'un dispensaire à Prey Ompou et à la mise en place d'une école à Resnay Song Han. Cette région commence à revivre et des routes sont en construction pour permettre aux villages de vendre animaux, légumes, produits artisanaux.

◆ **Aide au Laos** - La petite école de Ban Hong Ke est, si l'on peut dire, remise à flots. Il a fallu la surélever intérieurement de 90 cm pour qu'elle soit au niveau de la route nouvelle qui la longe et qui, en période de pluies, déversait ses eaux dans l'école.

◆ **Réparations et constructions au Vietnam** - Janvier 1999 a vu le démarrage de la construction d'une "classe de l'affection" (48 m²) dans une petite île du delta du Mékong, sous la responsabilité du Père Le Phuoc Huu dans sa paroisse de Rach Trang. Elle est en service depuis la rentrée scolaire et abrite une quarantaine d'enfants.

Démarrage également d'une petite maison à Bao Loc destinée à recevoir huit de nos plus grands enfants handicapés. Les jeunes ont fait eux-mêmes leurs briques et travaillé sous la direction d'un maître de chantier à la construction de leur demeure. Elle a été mise en service fin septembre. Les jeunes l'occupent, cultivent le thé, le café, élèvent des produits de basse cour, récoltent les œufs, etc ... Cela les rend

pratiquement autonomes sur le plan financier. Les parrainages leur permettent de boucler leur budget.

Réfection de la toiture de l'église désaffectée de Plei Ku qui sert de pensionnat pour les 145 enfants de Sœur Thérèse. Réfection intérieure et construction de deux escaliers et d'un premier étage permettant aux enfants de vivre dans des conditions d'hygiène et de confort acceptable. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'ANAI Morbihan.

Notre petite école d'An Hoa, banlieue de Danang, qui reçoit plus de 200 enfants, manquait de jeux de plein air et de matériel de sport. C'est chose faite grâce à l'ANAI de Charente Maritime.

Inauguration du dispensaire de Long Toan (province de Ba Ria) financé en partie par une subvention du Conseil Général des Pays de Loire. Il permet de soigner une population très défavorisée de montagnards habitant cette région.

Petite aide à l'agrandissement du centre des enfants malentendants de Lai Thieu.

◆ **Inondations de novembre et décembre au Centre Vietnam.**

En 1999, nous avons pu adresser 85.000 F à Mère Saint-Jean pour secourir ces populations en grande détresse. Beaucoup de parrains ont adressé des dons pour les familles de leurs filleuls. Les dons non attribués personnellement nous ont permis d'aider les cas les plus dramatiques laissant le soin aux Pères et aux Sœurs de parer au plus urgent : nourriture, soins, mise hors d'eau, etc. ...

Des sections de l'ANAI se sont mobilisées : Charente Maritime, Franche-Comté, Bouches du Rhône, Gers, Loire-Atlantique, Lot et Garonne, Morbihan, Moselle, Nord.

Toute cette aide a été possible tout au long de l'année grâce au travail de l'équipe en France, des parrains et marraines, des sections de l'ANAI, des généreux donateurs parfois inconnus, de nos équipes sur place qui, inlassablement jour après jour, bénévolement, efficacement, se dévouent pour le bien des enfants et pour que leur avenir soit porteur d'espoir.

Thérèse LUCAS-POTIER

Projet du Frangipanier pour 2000

Nous allons construire un Centre Pilote d'Initiation au Tissage Traditionnel, près du campus universitaire de Vientiane, pour accueillir une quinzaine de jeunes filles pauvres. Cette opération importante s'échelonne sur deux ans : la première année sera consacré à l'édification de quatre bâtiments.

Maurice ORRIERE

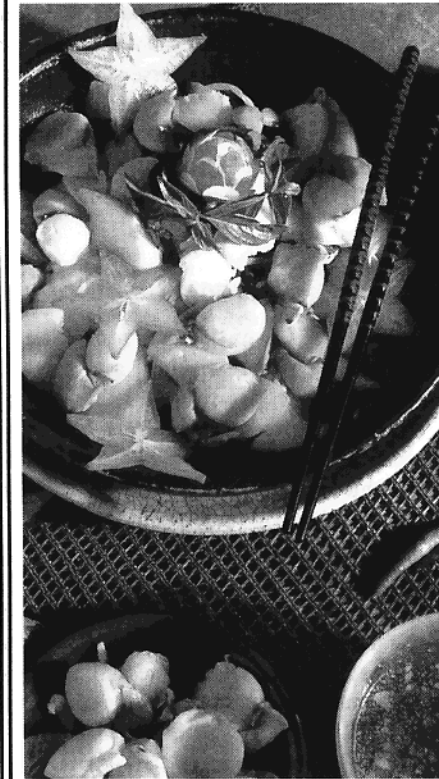
Compte-rendu d'action individuelle en 2000

Nous avons apporté de Villeneuve sur Lot et remis à la Croix Rouge de Saigon 500 paires de lunettes, 20 kgs de médicaments et 8 fauteuils roulants pour handicapés. Nous sommes contents de notre modeste action.

René et Kim Châu THIBOUT

Salade de coquilles Saint-Jacques et mangues vertes

Préparation 20 mn - Cuisson 20 mn - Pour 4 personnes



(Extrait du livre "La cuisine asiatique" édité par LM Création)

Ingrédients

24 noix de Saint-Jacques, 2 mangues, 400 g de germes de soja, 1 botte de basilic

Pour le court-bouillon :

2 verres de vin blanc, 1 bouquet garni, 1 carotte, 2 échalotes

Assaisonnement : 4 cuil. à soupe de nuoc môm, 2 cuil. à soupe de jus de citron vert, 2 cuil. à soupe d'eau, 1 cuil. à soupe d'huile d'arachide, 1 trait de sauce piment, 1 cuil. à soupe de sucre, 1 gousse d'ail finement hachée.

Préparation

- Versez dans une casserole 1 litre d'eau, le vin blanc, aromatisez d'une carotte et de deux échalotes coupées en fines rondelles et d'un bouquet garni. Salez légèrement, poivrez et laissez frémir 15 minutes à découvert. Puis laissez tiédir.

- Pendant ce temps, détachez les noix des Saint-Jacques des coquilles, éliminez les parties noirâtres et les barbes. Réservez.

- Faites blanchir le soja : plongez-le dans une marmite d'eau bouillante, et sortez-le dès la reprise de l'ébullition, pour qu'il reste croquant. Egouttez-le.

- Pelez les mangues, dénoyautez-les et coupez-les en lamelles. Ciselez le basilic.

- Préparez l'assaisonnement en mélangeant tous les ingrédients.

- Plongez les noix de Saint-Jacques dans le court bouillon. Amenez à frémissement et laissez cuire 2 à 3 minutes.

- Mélangez soja, basilic, lamelles de mangue et noix de Saint-Jacques encore tièdes. Assaisonnez et servez.



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG

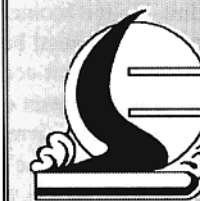
Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*

(Fermé le dimanche)



Restaurant CHEN

Haute Gastronomie Chinoise

Etoile au Guide Michelin 1999

*M. et Mme Chen seraient très honorés
de votre présence au*

SOLEIL D'EST

*un des plus fins et des plus luxueux
restaurants chinois en Europe.*

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45.79.07.53
15, rue du Théâtre - 75015 Paris



Dragon. Bélier

Ce natif n'est jamais en repos. Il a toujours quelque chose à faire, un projet à réaliser, une action à entreprendre, une tâche ou une mission à accomplir. Il ressent le besoin d'intervenir, de prendre position, d'être toujours là où il se passe quelque chose. Personnalité incontournable, il pèche souvent par intempérance, impatience et manque de tact. Ne sachant pas s'arrêter à temps ou ayant une fâcheuse tendance à abuser de ses forces, il prend parfois des risques inutiles.



Dragon. Taureau

Avec ce natif, nous aurions envie de dire : méfiez-vous de la terre qui dort ou du dragon qui sommeille dans cette nature apparemment paisible, pleine de bon sens et très terre à terre. En effet, quand il s'emballe, rien ne peut plus l'arrêter et la terre tremble sur son passage. Doucement mais sûrement, avec une force tranquille imperturbable, il va où il veut, fait ce qu'il a décidé de faire, et il est impossible de le faire changer d'avis ou de route. D'ailleurs, il vaut mieux ne pas se trouver sur son passage.



Dragon. Gémeaux

S'il suffisait de faire preuve d'imagination pour que nos rêves deviennent réalité, ce natif serait le roi sur la Terre. Ses théories, ses principes, ses plans, ses idées et ses projets sont très séduisants, mais tout ce qu'on dit ne vaut rien sans ce qu'on fait. Or, tel un feu de paille, il brûle rapidement ses cartouches, s'embrase mais reste sur sa faim. Son charme, son bagout séduisent beaucoup.



Dragon. Cancer

Vu de l'extérieur, il donne une apparence de douceur, de compréhension, de calme et de bienveillance. Mais au fond de lui, l'ambition couve et sa soif de domination bouillonne. Il veut être le maître incontesté chez lui. Ses convictions sont bien arrêtées. C'est un fin politique, un habile diplomate qui peut toutefois se révéler fanatique, persévérant, intraitable et qui a l'art de précéder les désirs et les intentions d'autrui pour obtenir ce qu'il veut.



Dragon. Lion

Qu'on se le dise ! Où qu'il vive, quels que soient ses motivations ou ses centres d'intérêt, il est le seigneur de ces lieux. Il prend le pouvoir, impose sa suprématie, règne comme il respire. Il voit grand et se convainc si bien que le monde lui appartient, qu'il

Le Dragon et les signes solaires

s'en empare avec un aplomb incroyable. Pour ce faire, il n'hésite pas à se servir des autres, qu'il ne méprise pas, mais qui ne sont que des instruments entre ses mains. Il est loyal mais ambitieux et égoïste avant tout.



Dragon. Vierge

S'il en est un qui aime les plans de carrière, c'est bien ce natif. En effet, toute sa vie semble organisée et planifiée, au détail près et au jour le jour, dans un but précis qu'il se donne toutes les chances d'atteindre sans rien laisser au hasard. Très bien ancré dans la vie sociale et matérielle, il fait bouillir la marmite, comme on dit. Sans en avoir l'air, il finit par bénéficier d'une situation enviable, obtenue grâce à son travail de fourmi géante.



Dragon. Balance

Palabrer et dialoguer toute la nuit au clair de lune pour refaire le monde, il sait ce que cela veut dire. Il aime écouter la bonne parole d'autrui, mais a aussi besoin de faire entendre la sienne. Il est conscient qu'il n'y a rien de plus changeant que la vérité, mais il en a besoin pour vivre. Charmant, charmeur, tolérant, raffiné, c'est un des rares natifs de la Balance qui, ayant avalé un Dragon, est capable de passion. Et lorsqu'il prend son air enflammé, il devient irrésistible. Il a la beauté du diable !



Dragon. Scorpion

C'est moins la rage de vaincre et l'ambition qui l'animent que l'amour du combat, de la lutte au corps à corps de préférence. Ses yeux brillants et son regard pénétrant fascinent, envoûtent, hypnotisent ses interlocuteurs ou ses adversaires. Très possessif, il ne supporte aucune dépendance. Intransigeant et inflexible, il peut se montrer

permissif et s'autoriser tous les excès. Pétri de contradictions, il est farouche, indomptable mais très attirant.



Dragon. Sagittaire

S'il y a un risque à prendre, une mission à accomplir, un exploit à réaliser, il est toujours là. Il a soif d'aventures, de liberté, de mouvements. Il est toujours à l'affût de la situation ou de la circonstance extraordinaire. Plus que généreux, il agit d'une manière spontanée et totalement désintéressée, son unique motivation étant de fuir la monotonie et de ne pas vivre comme tout le monde. Alors, il donne et se donne sans compter. Mais il n'est pas facile à suivre ni à rattraper.



Dragon. Capricorne

Ce natif a un sens inné du pouvoir. Quel que soit son domaine de prédilection, il veut en atteindre les sommets. Orgueilleux, très susceptible quand il est question de hiérarchie et d'honneur, fondamentalement droit et intègre, respectueux des règles et des droits, il poursuit son objectif ambitieux sans jamais faiblir ni défaillir. Très sélectif dans ses relations, il se montre d'une fidélité indéfectible. Mais, sans que cela soit paradoxal, il ne se livre jamais et sa faculté de discernement est redoutable.



Dragon. Verseau

On ne saurait être plus indépendant et non conformiste que ce natif. Tirailé entre une volonté de dominer les circonstances et une soif de liberté toujours inassouvie, il trouve un compromis avec lui-même en vivant l'instant présent avec une rare intensité. Toutes les expériences de la vie l'intéressent, mais une fois qu'il les a goûtées, il passe à autre chose. Il aime le changement, la nouveauté, l'imprévu. Il va là où son cœur l'appelle et ne veut avoir de comptes à rendre qu'à lui-même.



Dragon. Poissons

Ce natif est un véritable Dragon amphibie. Souple, léger, aérien, il brasse les idées et les rêves, il vit dans un autre monde qu'il sait rendre accessible et intelligible. Et tout à coup, il plonge au fond de lui-même pour se ressourcer dans ses émotions foisonnantes. Amoureux transi, romantique, sensuel et magnétique, il soulève les montagnes de la passion, mais lorsqu'il est blessé ou déçu, il peut faire des ravages. Ses colères sont légendaires.



AVIS DE RECHERCHE

- *Le Colonel Dominique PIETRI, 3 rue Henri Pourrat, 63500 Issoire, recherche toute personne ayant connu le Médecin - Capitaine Paule GRAJEVAL, tuée sur le RC4 en 1950.*
- *M. Jean-Paul RIVERA, 26 rue des Chenevières, 54220 Malzéville, recherche les anciens du 5^e RAC qui ont participé à l'attaque de YA DANG KOUM au Cambodge le 15 janvier 1941.*
- *M. Jacques VANSON, 24 route de Luçay le Mâle, 36600 Vicq Sur Nahon, recherche les anciens de l'escadrille 8 F de l'Aéronovale basée à TAN SON NHUT (Saigon) et CAT BI (Haiphong) entre 1948 et 1950.*
- *M. Daniel JEANTY, Le Valandé, 1015 D route des Thibourins, 71450 Blanzay, recherche tout renseignement pouvant le conduire à M. Roger DANIS, militaire au Cambodge et à Saigon entre 1936 et 1946.*
- *M. Georges COIRARD, 16 rue Jules Guesde, 77270 Villeparisis, recherche tout renseignement pouvant le conduire au Sergent-Chef SERMONDAZ, du 2/1^e RCP à Hanoi en 1949.*

- *M. André MARCHAND, "chez Daviaud", 17130 Chartuzac, recherche toute personne ayant connu son frère, le Sergent-Chef René MARCHAND, qui a séjourné en Indochine à la BMS (1946 - 1949) puis à la 8^e Compagnie du 2/3^e RTM (1951 - 1954).*
- *M. Marcel ROUBY, président de l'Association des Anciens de la 3^e LMRG, 193 rue de l'Argonne, 45160 Olivet, lance un dernier appel à ses camarades de Ben Tre et Hoa Binh en vue de leur prochain réunion le 8 juin 2000 à Châlons en Champagne.*
- *M. Guy VERGNAUD, président de l'Association des Anciens du 21^e RIC, 54 rue Victor Basch, 94320 Thiais, recherche tout document (photographies, cartes postales, insignes) de 1913 à 1919 sur le 11^e RIC et la caserne des Mares à Saigon, sur le Régiment Indochinois de Djibouti, ainsi que des insignes des 1^e, 21^e et 23^e RIC de 1919 à 1925.*
- *L'Adjudant-Chef TRON, du service de presse de la Base Aérienne 702, 18490 Avord, recherche témoignages et documents sur la construction du Camp d'Avord par deux cents Indochinois en 1912 - 1918, ainsi que sur l'affectation de mécaniciens de même origine.*

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'Association des Amis du Vieux Hué, 423 avenue du Maréchal Lyautey, 40600 Biscarosse, Tél. - Fax : 05 58 72 72 21.

Rappelle qu'elle s'intéresse aux documents de toute nature relatifs à l'ancien Annam.

Elle met à la disposition des membres de l'ANAI son matériel de reproduction numérique et son expérience pour graver sur CD Rom images et livres qui méritent d'être conservés. Les documents originaux sont restitués à leur propriétaire avec le CD Rom de sauvegarde ; l'Association conserve une copie du disque.

Aujourd'hui, afin d'éditionner elle-même un CD Rom sur Ba Na, elle sollicite le prêt de tout document concernant cette ancienne station d'altitude.

L'Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy, 184 avenue de Luminy, case 924, 13288 Marseille - Luminy Cedex 9.

A inscrit au programme des étudiants de 2^e année du 2^e cycle un exercice concernant la cité impériale de Hué. Il s'agit de dessiner les édifices à l'aide de logiciels informatiques, qui permettent une excellente visualisation des volumes grâce à des projections réalisées sous des angles variés.

C'est pourquoi le Professeur Yves-Patrick Favier (Tél. à l'école : 04 91 82 71 82, Tél. à domicile : 04 91 49 72 85) recherche tous documents écrits, dessinés, photographiques relatifs à la citadelle de Hué dans son ensemble et dans le détail.

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

2 0 0 0

NOM Prénom

Adresse

Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.



En mer vers la Cochinchine française

Le "Tout Saïgon" attend l'arrivée de "l'Ernest Simons" qui porte le Gouverneur Général. (Compagnie des messageries maritimes)

Je me suis embarqué le 24 octobre, par un temps magnifique. J'ai passé la journée sur le pont. Le navire laisse derrière lui une longue traînée de fumée. En s'échappant de la cheminée en gros flocons épais et noirs, elle répand sur le pont des parcelles de suie et des matières carbonisées qui salissent les vêtements, et, poussées par le vent, peuvent pénétrer dans les yeux.

On vend, dans les ports de mer, des lunettes ou conserves pour préserver des escarilles. Les unes entourent les yeux d'un réseau métallique à mailles fines et serrées, et s'attachent au moyen d'un cordon élastique. Les autres sont munies de quatre verres disposés de telle façon que deux de ces verres se replient latéralement sur les tempes. Je crois bien préférable une petite voilette verte ou bleue comme on en porte sur le turf des courses. La vue est ainsi abritée sans être fatiguée. Si l'on évite de lever les yeux ou de regarder dans la mâture, lorsqu'on est au vent des escarilles, on souffrira peu de cet inconfort.

Au coucher du soleil, on rentre les couleurs, au bruit des tambours, des clairons et d'une décharge de mousqueterie. On lit ensuite les punitions. Les délinquants sont souvent punis du retranchement, ce qui veut dire qu'on leur retranche leur quart de vin.

Pendant la prière, on garde le silence,

même à table et dans le carré, qui est à la fois une salle à manger et un salon. On doit toujours saluer le bord, lorsqu'on arrive ou lorsqu'on part.

Vers le soir, le navire commença à tanguer, c'est-à-dire à se balancer de l'avant à l'arrière. Le roulis, qui est l'oscillation d'un bord à l'autre, se fit bientôt sentir également. Ce mouvement est plus désagréable que le tangage ; aussi quelques passagers commencèrent à ressentir les atteintes du mal de mer. La vue, les efforts, l'odeur des malades firent que le mal me gagna bientôt.

Heureusement, j'avais dîné comme à l'ordinaire, et l'estomac n'étant pas vide, j'envoyais sans de trop pénibles secousses mon tribut aux poissons. De sorte que je pus ensuite m'endormir.

Le matin, en me levant, j'étais encore tout étourdi. Tout balançait autour de moi. Je rassemblais mes forces et me traînai sur le pont en me cramponnant aux appuis qui se trouvaient sur mon chemin. Quoique malade à l'heure du déjeuner, je descendis et me forçai à manger ; j'éprouvais après le repas un mieux très sensible et n'eus plus de vomissements.

Je dus m'abstenir de fumer ; je me tins non loin du grand mât, et n'arrêtais les yeux que sur des objets relativement fixes et non sur les parties hautes du

navire ou sur l'horizon, afin de ne pas avoir devant les yeux l'arc d'oscillation décrit par le navire dans le roulis.

Je commence à avoir le pied marin. L'odeur de la machine et du goudron, le bruit de l'hélice, le craquement des boiseries ne m'incommodent plus. Je fais des promenades à pas rapides sur le pont. Je cherche à avoir l'esprit constamment occupé par la conversation, la lecture, le spectacle des manœuvres, et je m'habitue ainsi à ma nouvelle maison flottante.

Que je plains ces pauvres dames que le mal de mer ne quitte pas ; elles tombent parfois dans un état de prostration complète, et l'on en voit qui, pendant le mauvais temps, oublient les soins à donner à leur enfant.

Heureusement, ces petits êtres sont privilégiés et rarement malades à la mer.

Il y a des passagers pour lesquels le mal est sans remède. Je lisais dernièrement dans une réclame que "le mal de mer n'était pas provoqué par l'air de la mer, l'odeur du navire et la vue des patients, mais par le ballonnement du foie et des intestins, qu'il suffisait donc d'emballer et d'arrimer ces perturbateurs au moyen d'une ceinture." Les Anglais recommandent un peu de créosote dans un verre d'eau.

En prenant, dans l'intervalle des vomis-

sements, un grog, un consommé, ou plutôt quelques aliments solides, et en faisant tous les efforts possibles pour marcher, se donner du mouvement et se distraire, on parvient souvent à s'en rendre maître au bout de quelques jours. J'entends des voisins s'écrier avec Panurge : "Oh ! que troys ou quatre foys heureux sont ceulx qui plantent choux !" et je leur montre une partie du pont où sont amarrés des bœufs et des moutons, "planchier des vaches" dérisoire.

Le soir de notre départ nous n'avions pas encore perdu de vue les côtes de France. J'avais les yeux tournés vers cette terre que je quittais pour plusieurs années, et où je laissais tout ce qui m'était cher au monde. La mer était si calme, le ciel si pur, les nouveaux rivages si attrayants ! Au milieu de mes réflexions, me voilà interrompu par les nausées d'un voisin passager ; le mal me gagna, et force me fut d'aller me jeter sur ma couchette.

Le lendemain, le soleil radieux éclairait les rivages de la Corse ! Nous avions vent debout ; la mer était grosse, nous ne filions que six nœuds, c'est-à-dire environ six milles à l'heure (1), c'est-à-dire deux lieues marines, ou onze kilomètres.

C'est en jetant le lok que l'on peut apprécier la marche du navire.

Tout le monde sait (c'est pourquoi il est toujours bon de l'apprendre) ce que c'est que le lok et ce que c'est qu'un nœud. Le lok est une planchette de la forme d'un triangle sphérique dite bateau de lok, dont la base circulaire est chargée de plomb ; ses angles se rattachent à un petit cordage dit ligne de lok, et on le laisse tomber derrière le bâtiment. Flottant verticalement, il devient un terme de comparaison aussi fixe que l'état de la mer peut le permettre, et la quantité dont le vaisseau s'en éloigne pendant un temps donné est une mesure approchée de sa vitesse.

On file la ligne de lok à la demande du sillage ; cette ligne est divisée par des nœuds en parties de 15 mètres 429. On dit qu'un vaisseau file 2, 3, n nœuds, lorsque, dans trente secondes, mesurées au sablier, il parcourt 2, 3, n fois 15 mètres 429.

La connaissance des termes maritimes les plus usités n'est pas sans utilité.

Il n'y a qu'une corde à bord d'un navire, c'est celle de la cloche : n'en concluons pas qu'il faille apprendre le nom de tous les cordages ; mais il est bon de savoir que tribord est le côté droit du navire, de l'arrière à l'avant, et bâbord, le côté gauche. Tribord est le côté d'honneur pour les bâtiments français. C'est à tribord qu'accostent la baleinière du commandant, le canot-major, un youyou monté par un officier. Dans le Capitaine Pamphile, Alexandre Dumas se trompe en disant

que le bâbord est le côté par où doit monter le capitaine du navire. Les bossoirs sont deux poutres en saillie à l'avant du bâtiment. La galerie en bois, qui entoure le pont et où l'on renferme les hamacs, se nomme bastingage. Les ouvertures latérales servant à mettre les canons en batterie se nomment sabords, et on appelle hublots les petites fenêtres qui donnent aux chambres du jour et de l'air. Lorsque la mer est houleuse, ces petits orifices sont hermétiquement fermés.

Je laisse de côté plusieurs autres dénominations que l'usage apprendra forcément en peu de temps.

Il y a à bord de chaque bâtiment une boîte aux lettres. Chaque fois qu'on relâche dans un port, le vague-mestre prévient les officiers de l'heure où se fera la levée des lettres. Il les porte au bureau de la localité et en rapporte les lettres qui ont été adressées aux passagers soit poste restante, soit à bord du navire en cours de voyage. On peut ainsi correspondre pendant tout le trajet avec sa famille, s'épargner bien des inquiétudes et s'assurer de douces jouissances.

Le mieux est de préparer d'avance la lettre, de façon à n'avoir plus qu'à la fermer et à la jeter à la boîte en arrivant au point de relâche.

Les passagers civils sont souvent embarrassés pour savoir comment s'adresser aux officiers et aux gradés du bord. Le capitaine de vaisseau ou de frégate est appelé : "Commandant ;" le lieutenant de vaisseau, second du bord : "lieutenant ;" les lieutenants de vaisseau et officiers de quart ou en service : "Capitaine ;" les élèves qui ne sont pas de quart : "Monsieur." Les premiers-maîtres, seconds-maîtres, quartiers-maîtres, répondent aux grades de sergents-majors, sergents et caporaux. Le matin et le soir, lorsqu'on hisse ou qu'on rentre les couleurs nationales, on doit se découvrir ; de même lorsqu'on monte sur

le pont, se découvrir et laisser libre le côté du bord où se promène le commandant ; ne pas s'exposer pendant les manœuvres à être blessé par la chute d'une poulie ou d'un cordage, éviter de monter sur le pont pendant le levage. A bord, le jour et la nuit sont divisés en six quarts de veille. Une cloche sert à piquer l'heure de la façon suivante : à huit heures quatre coups doubles, à huit heures et demie un coup simple, à neuf heures un coup double, à neuf heures et demie un coup double et un coup simple, à dix heures deux coups doubles, à dix heures et demie deux coups doubles et un coup simple, à onze heures trois coups doubles, à onze heures et demie trois coups doubles et un coup simple, à midi quatre coups doubles, et ainsi de suite pour chaque quart.

A l'arrière du bâtiment se tient un matelot une hache à la main, prêt à couper l'amarre d'une bouée de sauvetage, dès qu'un homme tombe à la mer. Le poids de cette bouée dans sa chute fait déployer un petit drapeau pendant le jour pour servir d'indication en naufragé. La nuit, la bouée est installée de façon qu'une fusée, qui brûle quinze ou vingt minutes, serve de guide au matelot tombé à l'eau et à ceux qui sont à sa recherche.

En outre, ces bouées servent de point d'appui et permettent d'attendre les secours d'un canot.

Ces quelques renseignements seront appréciés des passagers civils peu initiés aux choses maritimes.

Extrait de "Cochinchine Française" de Charles Lemire (1872)

(1) La lieue marine est de 5,555 mètres ; le mille marin de 1,852 mètres. Une encablure est une longueur de 200 mètres.



13 - SAIGON - Direction des Douanes et Régies Eugène Imberf

BIBLIOGRAPHIE

Médecin-Général Inspecteur Pierre NIAUSSAT - Le Delta du Song Coi - Chez l'auteur, 97 cours Lemercier, 17100 Saintes - 1999 - 125 F.

C'est le journal des marches et des pensées d'un jeune médecin de la Marine au Tonkin sur les fleuves et les arroyos de 1950 à 1952. Chef d'antenne chirurgicale de dinassaut, il montre l'intégration de la marine fluviale et des forces terrestres ; ses souvenirs sont sur terre !

Son étude du caractère vietnamien est exceptionnelle. Ecrite en 1951 elle dénote la grande finesse d'analyse de cet officier de trente ans ; aujourd'hui elle n'a pas vieilli. Voici quelques exemples : "Qualités et défauts s'équilibrent chez le Vietnamien, mais il ne s'agit pas des mêmes que chez l'Occidental ... le plus grand reproche que le Vietnamien fait au Français, c'est de vouloir toujours qu'il pense comme lui".

Benoit FIDELIN - Prêtre au Cambodge : François Ponchaud - Editions Albin Michel, 1999.

Missionnaire catholique, d'abord au Cambodge (1965), puis avec les réfugiés khmers échappés au génocide (1975) en Thaïlande et en France, puis de nouveau au Cambodge (1993), le Père François Ponchaud (des Missions Etrangères de Paris) allie une forte personnalité et une longue expérience.

Il a publié lui-même "Cambodge année zéro" en 1977 aux Editions Julliard.

Madeleine JAY et Hélène KIRSCHLEGER - Indochine encore, Indochine toujours - Chez l'auteur, 10 bis avenue du Général de Gaulle, 94300 Vincennes - 2000 - 120 F.

Après avoir joint son talent de conteuse à celui de son mari, c'est maintenant avec une autre mère de famille que Madeleine Jay retrace des témoignages divers concernant en particulier la période tragique, pour les Français et les Indochinois, de l'occupation japonaise. A chaque page l'on retrouve des noms connus, des personnages importants ou non, et des souvenirs que ne peuvent effacer de leur mémoire ceux qui les ont vécus.

René FAUCON - Mon Indochine - Editions des Ecrivains, 1999.

Sous forme romancée cet ouvrage raconte le séjour au Tonkin et au Laos de 1953 à 1955 d'un jeune médecin biologiste. Ses affectations successives en laboratoire ne le mettent pas à l'abri des intrigues et du désenchantement.

Maurice DEMARIAUX - Poulo Condore - Editions de l'Harmattan, 1999.

Du bagne ancien à la nouvelle zone de développement économique, l'auteur rassemble une documentation historique sur l'histoire de l'archipel. Il met ainsi à jour l'ouvrage de son père Jean-Claude Demariaux : "Les secrets des îles Poulo Condore", aux Editions Peyronnet 1956.

COURRIER DES LECTEURS

Du Docteur René LE QUANG, 17 route des Vosges, 70270 Mélisey :

En cette fin d'année, quelle tristesse de voir disparaître de plus en plus de témoins et d'acteurs de l'épopée française en Indochine ! Espérons que grâce à l'ANAI la mémoire de nombre d'entre eux résistera à l'épreuve du temps et à l'indifférence des jeunes générations élevées sans idéal, sauf celui du préservatif.

Aussi j'ai été satisfait de lire dans le dernier numéro du

bulletin de l'ANAI l'article relatant la vie et le décès de mon cousin germain, Paul Lê-quang-Huy, ancien ministre de l'Empereur Bao-Dai.

Du Général Tiao SAYAVONG, 40 bis rue Championnet, 75018 Paris :

Nous sommes extrêmement reconnaissants à l'ANAI d'avoir consacré la plus grande partie de son dernier bulletin au Laos et à l'Armée Nationale Lao (ANL) dont le Colonel

Rives a su, avec force anecdotes, retracer la genèse et l'évolution sous l'œil attentif des officiers français. Je voudrais signaler que le premier officier Lao nommé en 1943 par l'Amiral Decoux, Tiao Sourya Petsarath, fils aîné du Vice-Roi le Prince Phetsarath Bounkhong, s'est réfugié en France après l'avènement du communisme en 1975. Il est décédé dans un dénuement total au début des années 80 à Paris. Van Pao, cité parmi les officiers Lao promus dans la Légion d'honneur, est devenu Général de Division dans l'ANL. Il est actuellement aux Etats-Unis où il anime un mouvement de libération nationale avec l'appui de ses nombreux amis américains et de la diaspora Lao en Amérique.

Votre bulletin est sorti à un moment fort propice pour les anciens officiers Lao qui s'apprêtent justement à commémorer la naissance de l'ANL le 25 mars prochain à Esseo, Minnesota, sous le patronage de la Lao Veteran Association of Minnesota. J'ai donc profité de cette heureuse occasion pour offrir à son Comité de Célébration un exemplaire de votre précieux document tout en précisant que c'est - à mon avis - un ultime hommage rendu par les anciens d'Indochine à l'Armée Nationale Lao qui, dans un avenir pas très lointain, aura encore un grand rôle à jouer dans la sauvegarde d'un Laos libre, indépendant et démocratique.

J'ai incité mes compatriotes anciens officiers de l'Armée Nationale Lao à devenir membres de l'ANAI et abonnés au Bulletin. J'estime que nous faisons partie de la grande famille indochinoise et que nous devons rester fidèles au souvenir indochinois, notre patrimoine commun.

De M. Michel LEHINGUE, 24 rue de la Montagne, 60350 - Cuise la Motte :

Au moment de composer l'article patriotique que je donne régulièrement au bulletin municipal, je me pose la question : "A quoi bon ?". Puis je me dis que sans effort la fidélité ne serait qu'une habitude - ce commencement de l'oubli qui ne dit pas son nom. Alors sur ma feuille blanche une fenêtre s'entrouvre : dans le lointain un peu embrumé notre avenir franco-indochinois transparaît ; au premier plan notre passé si proche encore.

(La Direction du Bulletin présente ses excuses à M. Lehingue pour avoir mal orthographié son nom dans le numéro du 4^e trimestre 1999 page 24).

La médaille d'honneur de l'ANAI



Verso vierge afin d'y graver nom et date

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire.

Prix : 250 F. (Chèque à l'ordre de l'ANAI des Deux Sèvres, 10, rue Louis Pergaud, 79000 Niort, Tél. 05.49.24.12.41)

La Section des Deux-Sèvres se propose de faire graver les médailles (nom, prénom, lieu du séjour en Indochine, date) pour la somme de 30 F (280 F médaille gravée port compris)

"La Trilogie de Minh, du laque, de l'or, des fleurs"

PANNEAUX, PARAVENTS, TABLES BASSES ET OBJETS LAQUÉS, LAVIS, AQUARELLES

du Maître laqueur Nguyen Van Minh

exposition du 10 mars au 15 avril 2000
du lundi au vendredi 10h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Mairie du 2^{ème} arrondissement, 8, rue de la Banque - tél. 01.42.61.55.02

Le Maître laqueur Nguyen Van Minh expose des panneaux, paravents, tables basses et objets laqués avec des lavis et aquarelles sur papier.

Puisant toujours son inspiration dans la nature, l'artiste s'est spécialement attaché aux fleurs, leur donnant une présence frappante par un cadrage inhabituel au plein format, notamment dans ses travaux sur papier. La faune, elle, trouve sa représentation dans les oiseaux, ou les chevaux évoluant dans des paysages amples sous les nuages et leurs reflets dans l'eau.

Si la peinture sur papier a pu être qualifiée par Claude Larre "de jaillissement de l'émotion, le laque lui est un repos de l'esprit". Au long de son œuvre, Minh a su conjuguer l'inspiration de sa tradition ancestrale et les techniques japonaises de la laque avec une constante recherche d'expressions nouvelles. On retrouve dans les laques exposées la douceur poétique qu'il doit à ses origines vietnamiennes, l'amour de la nature encore affirmé lors de ses études au Japon et l'audace du peintre contemporain.

Les laques élaborées à partir de la résine de l'arbre à laque ont un caractère précieux et sont d'une extraordinaire solidité. Minh travaille suivant le savoir-faire asiatique, en apposant de multiples couches qui couvrent la feuille d'or ou d'argent et les pigments naturels. Cependant il ne s'interdit pas l'apport d'éléments nouveaux et originaux, fruits de sa constante réflexion. En 2000, il a désiré se présenter dans une atmosphère apaisée sur un fond teinté de sable.

Minh a exposé dans le monde entier où ses productions figurent dans les musées et les collections particulières. Citons en particulier le Musée de la Mode et du costume au Palais Galliera à Paris.

ADIEU A NOS AMIS LAOTIENS

L'ANAI fait part avec tristesse du décès, début mars 2000 :

- à Paris, du général de Division Thomas Amkha Soukhavong, officier de la Légion d'Honneur ;

- à Vientiane, du général de Brigade Somnuck Thongphanit.

INTER-HOTEL *** Hôtel du Gave *** LOURDES

Directeur : J.P. Escalé - Membre de l'ANAI

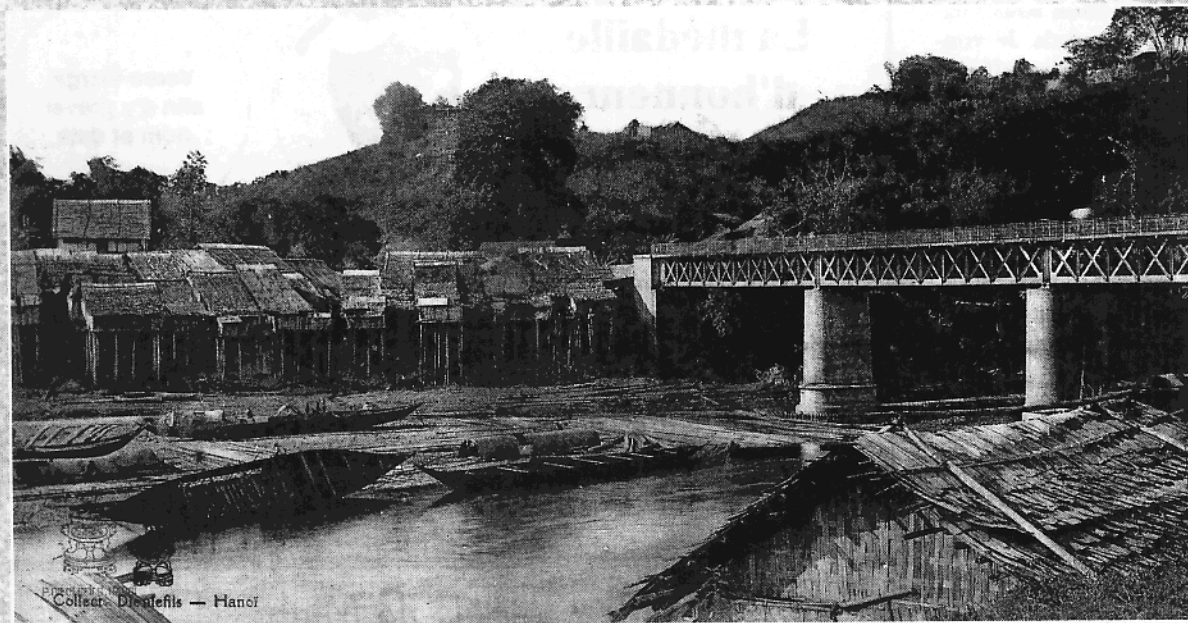


A quelques minutes des Sanctuaires, sur les bords du Gave de Pau, face aux Pyrénées, l'Hôtel du Gave offre le calme et les beautés naturelles de ce centre pyrénéen.

60 chambres avec bain, douche et wc, téléphone direct, TV satellite dans chaque chambre.

Restaurants climatisés - Garage gratuit dans l'hôtel

28, avenue Peyramale, BP 187, 65106 LOURDES cedex
Tél. 62.94.90.11 — Fax. 62.94.94.94



Lao Kay :
pont sur
le Nam Ty.

Souvenir du Tonkin en 1893

Le Lieutenant André Simon est sorti de Saint-Cyr en octobre 1891, à la Légion Étrangère. Il est parti en Indochine en mai 1892. Ses lettres étaient destinées à ses frères et sœurs. Elles furent écrites n'importe où, sur le bateau, au retour de reconnaissance en pays pirate, entre deux colonnes, parfois dans la brousse, au bivouac, sur ses genoux et au milieu d'occupations les plus diverses, à la hâte et au courant de la plume.

Quelques cartes étaient destinées à en suivre plus facilement la lecture, des photographies, dessins et cartes postales permettaient de mieux les comprendre.



Lao Kay :
nouveau pont
au confluent
du Nam Ty.

Lao Kay, le 16 janvier 1893

Ma chambre et ses animaux

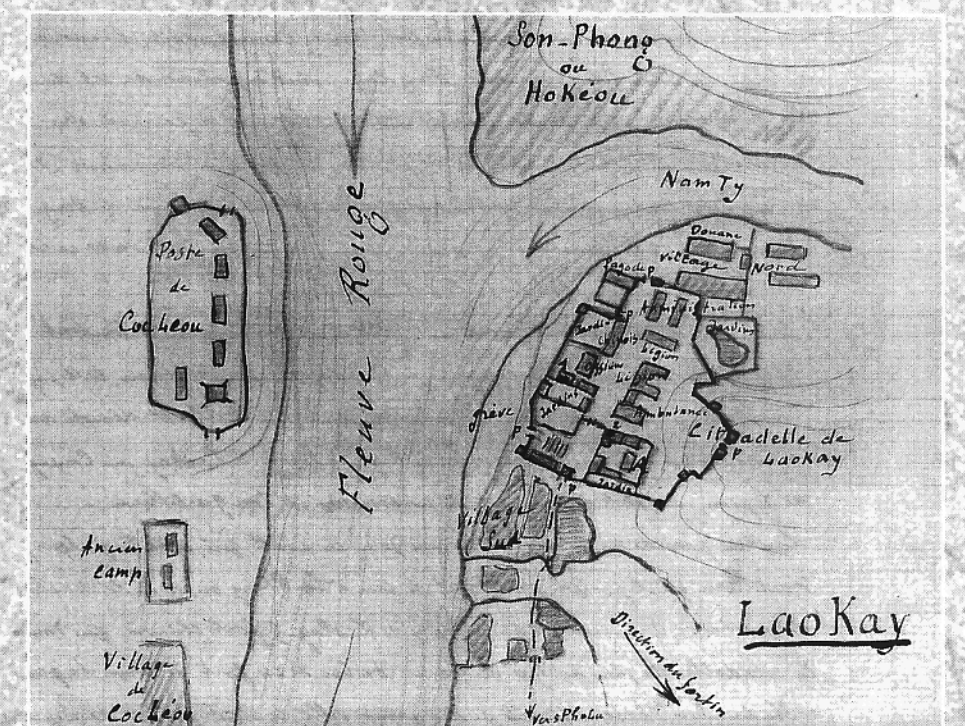
Je ne vous ai point parlé de la ville de Lao Kay, si toutefois on peut donner ce nom à un point comme celui-là.

Lao Kay est composé d'une citadelle et de deux villages séparés par elle. C'est joint d'ailleurs le plan approximatif de la citadelle et l'emplacement de mon logement. J'habite dans l'appartement des femmes de Lu Vinh Phuoc, quand il vint à Lao Kay, repoussé par nos troupes.

Il ne faut pas se figurer que c'est quelque chose de bien, car un de ces jours la toiture et les murs (qui sont en briques ma foi), me tomberont sur la tête. Il y a des endroits où l'on voit à travers les murs, tellement ils sont lézardés.

D'ici peu je changerai probablement de logement pour cette raison, quoique je ne sois pas mal, et surtout très isolé, par suite indépendant. J'ai une chambre à coucher et un cabinet de toilette.

Seulement, j'ai à côté de moi la salle à manger des officiers, ce qui me procure certaine quantité de rats, qui me voracent toujours quelque chose. Je ne puis, par exemple, laisser mon savon sur ma table de toilette, sous peine de le voir emporté pendant la nuit, cela m'est déjà arrivé cinq à six fois. L'autre jour encore, un rat aimant probablement la topographie, s'est enfui en emportant mon double décimètre sur lequel j'avais laissé tomber une goutte de bougie. Depuis, je ne l'ai plus revu. Ils font des trous partout, soit dans le sol, soit dans ma porte en une nuit. Outre cela, il leur est facile de





547. TONKIN — Laokay — Pagode Chinoise

Lao Kay :
pagode
chinoise.

passer chez moi par dessus les cloisons qui ne vont pas jusqu'à la toiture (des plafonds au Tonkin macache). Une partie des cloisons est même composée d'une simple cai phên en bambous.

Il y avait notamment un trou dans le sol, près du mur ouest de mon logement, qui correspondait avec l'extérieur et que je bouchais régulièrement avec des débris de bouteilles cassées. Ces débris n'empêchaient nullement les animaux de pénétrer dans ma chambre, et le trou était régulièrement débouché. Une nuit de clair de lune, je résolus de faire le quet et j'aperçus un moment une superbe civette qui déquerpit dès que je fis quelque bruit. Ce devait être l'auteur principal de mes voals de savon.

Il y a au Tonkin de nombreuses civettes à musc. Quand j'allai à Lai Chau, à la fin de mes levés sur la

Rivière Noire, j'avais acheté dans un village des environs deux superbes oies, volailles que l'on trouve rarement au Tonkin et que j'y voyais pour la première fois. Je les mis dans le poulailler du poste en attendant de leur faire un sort. Quelle ne fut pas ma stupéfaction de trouver le lendemain matin mes deux oies mortes, après avoir eu le cou tordu. L'explication nous en fut donnée par l'odeur du musc qu'elles dégageaient. Une civette avait fait son trou sous le grillage du poulailler pour y pénétrer. Elle avait tué les deux volatiles, puis, introduisant sa patte par le croupion dans le corps de ces animaux, en avait mangé uniquement les entrailles et le foie ! Il faut croire que la civette a des goûts réellement délicats, à en juger par les mets qu'elle recherche (savons, foie gras...).

Livres en vente au siège

- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 230 F (*)
- de Philippe Héduy
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La perle de l'Empire** - Prix 165 F (*)
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau** - Prix 500 F (*)
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La conquête** - Prix 200 F (*)
- **LA GUERRE D'INDOCHINE EN PHOTOS** - Prix 230 F (*)
- **CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON** - Prix 120 F (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 190 F (*)
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 190 F (*)
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 190 F (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 160 F (*)
- du Colonel Olivier de Maison-Rouge
- **LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 160 F (*)
- du Colonel Yves Malet
- **DEUX GUERRES : INDOCHINE- VIETNAM, Français-Américains** - Prix 135 F (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 180 F (*)
- de René Bail
- **INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible** - Prix 180 F (*)
- de Georges Gautier
- **LA FIN DE L'INDOCHINE FRANÇAISE (1945)** - Prix 120 F (*)
- de René Charbonneau et José Maigre
- **LES PARIAS DE LA VICTOIRE** - Prix 120 F (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 180 F (*)
- du Général Henri de Brancion
- **LE COMMANDO BERGEROL** - Prix 150 F (*)
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 160 F (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 160 F (*)
- d'Erwan Bergot
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 190 F (*)
- **LA BATAILLE DE DONG KHÊ** - Prix 150 F (*)
- de Max Gaudron
- **LEGIONNAIRE AU NORD TONKIN** - Prix 110 F (*)
- de Louis Sarrat
- **JOURNAL D'UN MARSOUIN AU TONKIN 1883-1886** - Prix 130 F (*)
- de Pierre Darcourt
- **LA DEFAITE INDOCHINOISE** - Prix 195 F (*)
- de Antoine Jay
- **NOTRE INDOCHINE** - Prix 140 F (*)
- du Médecin-Colonel Jean Bendéritter
- **SOUS LE KEPI ROUGE A L'ANCRE D'OR** - Prix 180 F (*)
- de Jean-Pierre Pissary
- **PARAS D'INDOCHINE - 1944-1954** - Prix 165 F
- de Henri Lemire
- **HISTOIRE DE LA LEGION 1939-1979** - Prix 185 F (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Hélié de Saint-Marc
- **LES CHAMPS DE BRAISE** - Prix 145 F (*)
- **LES SENTINELLES DU SOIR** - Prix 135 F (*)
- de P.A. Léger
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 190 F (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 110 F (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 120 F (*)
- de Louis et Madeleine Raillon
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU** - Prix 165 F (*)
- de Norbert Héry
- **TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1** - Prix 165 F (*)
- de Amédée Thévenet
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 140 F (*)
- de René Mary
- **LES BAGNARDS D'HO CHI MINH** - Prix 120 F (*)
- **NOS EVADES D'INDOCHINE** - Prix 140 F (*)
- du Général Ly Ba Hy
- **MES 4584 JOURS DE REEDUCATION AU VIETNAM** - Prix 140F (*)
- du Président Truong Vinh Lê
- **VIETNAM OU EST LA VERITE ?** - Prix 115 F (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **TOUBIBS ET BONS PERES EN INDOCHINE** - Prix 135 F (*)
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 160 F (*)
- **VOYAGE AU LONG COURS** - Prix 140 F (*)
- de Raymond Muelle
- **COMBATS EN PAYS THAÏ DE LAICHAU A DIEN PHU** - Prix 135 F (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 150 F (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 195 F (*)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 170 F (*)
- de Paul Gaujac
- **HISTOIRE DES PARACHUTISTES FRANÇAIS** - Prix 500 F (*)
- de Louis Ménès
- **SOUS L'AILE DU CALAO** - Prix 140 F (*)
- de Pierre Labrousse
- **LA METHODE VIETMINH - Indochine 1945-1954** - Prix 165 F (*)
- de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945** - Prix 140 F (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 175 F (*)

(*) Port compris

Une de mes plus grandes surprises à mon retour de rééducation au mois de décembre 1979, fut de m'apercevoir qu'en mon absence les cafés avaient poussé comme des champignons. Durant le trajet à pied qui m'amena du carrefour de Hang Xanh, endroit où j'étais descendu de voiture, vers le marché de Thi Nghê, je n'arrivais pas à compter tous ceux qui se trouvaient des deux côtés de la rue Hung Vuong ... Quelques jours plus tard, alors que je roulais à

Les cafés de Saïgon

bicyclette dans les rues de la ville pour rendre visite à mes parents et amis, je constatais que cette prolifération des cafés et des bars était commune à toute l'agglomération. Elle était visible aussi bien à Gia Dinh, à Saïgon qu'à Cho Lon, bien qu'en ce dernier endroit, elle se remarquât moins.

Ce phénomène constaté à la fin de 1979 est allé en se développant durant les années qui suivirent. Plus le quartier était peuplé, plus les nouveaux bars surgissaient nombreux. En 1985, leur nombre dépassait l'entendement. Dans les rues populeuses comme celles de Lê Van Duyêt, Truong Minh Giang, Truong Minh Ky, etc, ils se succédaient sans discontinuer. Dans les endroits très commerçants comme ceux où sont installés les marchés à ciel ouvert, celui de Tan Dinh, du carrefour Nga Bay, de Khanh Hôi, etc, ils se touchaient les uns les autres. En certains lieux, à eux tout seuls, ils occupaient tout un pâté de maison. Même dans les rues relativement peu passantes comme la rue Yen Dô, la rue Pasteur, ils se sont aussi multipliés.

Personne ne peut estimer le nombre actuel même approximatif des cafés et buvettes de la ville. On peut cependant les ranger en diverses catégories.

Dans la première catégorie, il faut classer

les cafés de haut luxe comme le Café Hông de la rue Dinh Thien Hoang. Il s'agit généralement d'un vaste bâtiment à étage, de belle apparence, avec, sur la façade, des vitres teintées, à l'intérieur, un ameublement somptueux éclairé par la lumière douce qui tombe de lampadaires en cristal. Il y règne une ambiance feutrée et de bon goût. Aux murs sont accrochés des tableaux de valeur, et aux coins des salles on peut trouver des aquariums ou des vases de prix. La patronne est généralement une dame d'un certain âge mais encore bien conservée, vêtue de vêtements de style provenant de l'étranger, portant de luxueux bijoux, maquillée et parfumée avec goût. Il s'agit, le plus souvent, de l'épouse d'un P.D.G., d'un directeur de service, ou encore d'un colonel de l'ancien régime. Le mari est, aujourd'hui, décédé, en camp de rééducation, aux Etats-Unis, ou encore divorcé ... Les hôtes n'y sont pas nombreuses : deux ou trois jeunes filles, jolies, élégantes, avec une allure discrète, des manières aimables et une conversation plein de charme ; celle de la patronne qui souvent est une personne cultivée n'en manque pas. Aux heures de petite affluence, il lui arrive de s'asseoir auprès de clients familiers et d'aborder avec eux toutes sortes de sujets. Elle doit jouir d'une certaine position sociale, avoir parmi ses relations de nombreux étrangers, mais surtout - cela est obligatoire - bénéficier de la protection d'un cadre haut placé. Les patronnes de ces établissements peuvent mener parallèlement d'autres activités lucratives : le commerce de l'or et des dia-

portation, quelquefois même des cigares de la Havane.

Un deuxième type de "cafés musicaux" est constitué par les établissements nationalisés. Eux aussi ne sont guère nombreux. Ce ne sont d'ailleurs pas exactement des "cafés", puisque on y sert aussi des rafraîchissements divers. On peut y écouter de la musique vietnamienne d'après 1975, des morceaux de musique enregistrés en Union Soviétique ou dans l'Europe de l'Est, quelquefois même, de la bruyante musique "disco" occidentale. Le café y est fort médiocre ; le service, froid et sans âme. Ces établissements, peu nombreux eux aussi, sont surtout fréquentés par une clientèle de jeunes fonctionnaires sudistes ou nordistes.

mants, ou encore ce qui est le plus fréquent, la vente et l'achat d'objets d'art, de coupons d'étoffe d'importation.

Grâce à une sonorisation coûteuse, les clients peuvent apprécier la musique instrumentale occidentale, de la musique de chambre, des morceaux de guitare classique. Parfois aussi, on peut écouter de vieux disques de variétés occidentales. Ici, pas de musique "Yé-yé" ou "disco". Il arrive, dans certaines occasions exceptionnelles, surtout lorsque la patronne jouit de protections qui lui assurent l'impunité, que l'on fasse passer ce que le nouveau régime appelle "musique dorée", de la musique d'avant guerre. De plus les clients peuvent aussi oralement ou par écrit, demander que leur soit joué le genre de musique ou le morceau qu'ils affectionnent particulièrement.

Ce genre d'établissements qui, à Saïgon, peuvent se compter sur les doigts d'une main, n'accueillent que des clients distingués. Qu'ils appartiennent à l'ancien ou au nouveau régime, qu'ils soient amateurs d'art, de café ou de musique, ou bien encore qu'ils ne soient que des nouveaux riches voulant se montrer, ils doivent tous avoir de l'argent, beaucoup d'argent. Le café-filtre coûte environ dix fois plus cher que dans les établissements ordinaires. Il faut dire que le café que l'on y consomme est de premier choix, généralement d'une variété d'"arabica" cultivée à Ban Mê Thuot, appelée ici "crotte de renard" (les grains sont recueillis après que les renards les ont digérés et rejetés). Il est soigneusement grillé et on peut le savourer avec du rhum étranger. La clientèle peut aussi se procurer, au détail, toutes sortes de cigarettes d'im-

Personne ne peut estimer le nombre actuel même approximatif des cafés et buvettes de la ville.

portation, quelquefois même des cigares de la Havane.

Un deuxième type de "cafés musicaux" est constitué par les établissements nationalisés. Eux aussi ne sont guère nombreux. Ce ne sont d'ailleurs pas exactement des "cafés", puisque on y sert aussi des rafraîchissements divers. On peut y écouter de la musique vietnamienne d'après 1975, des morceaux de musique enregistrés en Union Soviétique ou dans l'Europe de l'Est, quelquefois même, de la bruyante musique "disco" occidentale. Le café y est fort médiocre ; le service, froid et sans âme. Ces établissements, peu nombreux eux aussi, sont surtout fréquentés par une clientèle de jeunes fonctionnaires sudistes ou nordistes.

Lorsque des amis se rencontrent dans la rue et veulent trouver un endroit peu onéreux

pour converser à l'aise, il leur suffit de s'arrêter n'importe où et de regarder autour d'eux ; à coup sûr, ils verront un café prêt à les accueillir... Le matin, aux heures ouvrables, aux alentours de 9 heures, 10 heures, les cafés, sur les trottoirs, des deux côtés des rues Truong Minh Giang, Lê Van Duyêt, par exemple, grouillent de clients, la plupart des jeunes gens ou des adultes chômeurs, désœuvrés et sans emploi. A ce spectacle, on prend conscience de l'énorme gaspillage de forces vives dont est victime notre pays.

Les établissements bien installés, avec une adresse précise et officielle ont, tous, demandé une permission, une patente et doivent payer régulièrement les diverses taxes. Mais les buvettes de trottoir ne s'embarrassent pas de tout cela. Il suffit de les installer et ensuite de les faire accepter par le service des impôts et la Sécurité du quartier, moyennant un certain nombre de "contributions" de diverses natures. En effet, dans les principes, elles sont toutes illégales (ainsi d'ailleurs que les cuisines ambulantes qui sillonnent les rues, vendant des soupes chaudes, du jus de coco, des algues ou d'autres petits plats).

De temps en temps, lorsqu'arrive un ordre de la ville ou de l'arrondissement, les agents de la Sûreté du district ou du quartier organisent alors une rafle sur les trottoirs relevant de leur domaine. Le spectacle est du plus haut comique. Les propriétaires de buvettes, comme d'ailleurs tous les autres petits marchands de la rue, rangent leurs affaires et se précipitent les uns poussant leur chariot, les autres traînant tables et chaises, d'autres encore étreignant leurs petits fourneaux sur leur poitrine, de l'autre côté de la rue où ils s'installent à nouveau. Ce côté-là n'intéresse pas, en effet, les agents de police dont la compétence s'arrête au trottoir d'en face. Pendant ce temps, les clients qui étaient en train de déguster leur café, ou leur soupe de nouilles, traversent la rue sans se presser, verre ou bol à la main, retrouvent leurs sièges sur le trottoir opposé et, tranquillement, continuent à boire ou à manger. Tout le quartier résonne alors de rires et de lazzi.

Cependant, à la veille des grandes fêtes anniversaires du régime, ces grandes rafles sont organisées conjointement par les forces de Sûreté de tous les arrondissements. Des groupes de policiers, le fusil au poing et l'air féroce s'avancent des deux côtés de la rue ; ils sont suivis par des camions fourrières, des camions militaires ou civils roulant au pas. Loin devant eux, c'est la grande débandade formée par le personnel des cafés de trottoir et les marchands ambulants qui s'enfuient en désordre comme un troupeau de canards apeurés. Lorsque les forces de Sécurité réussissent à tomber à l'improviste sur des groupes qui n'ont pas été informés à temps,

Le grand mystère concerne la provenance du café qui s'y consomme.

Le grand mystère concerne la provenance du café qui s'y consomme. Les buvettes populaires sont de merveilleux lieux pour échanger les nouvelles du jour et commenter l'actualité. Jamais dans les journaux officiels de l'Etat ne sont relatés les événements qui se produisent à l'intérieur même de notre ville ou, plus loin, dans les provinces. Ce qui occupait une bonne part de nos anciens journaux, à savoir la rubrique des chiens écrasés, n'existe absolument pas dans la presse d'aujourd'hui. Ainsi, c'est grâce aux buvettes populaires que les habi-



Le grand marché de Saïgon.

on voit alors les agents sauter de leurs camions, se saisir des fléaux, des caisses, des chaises, des tables, des tasses, des filtres à café, des théières, des paquets de bonbons, des fourneaux, des chariots transportant le jus de coco, des cuisines ambulantes et les jeter sur leurs camions. Les commerçants s'enfuient dans le plus grand désordre, laissant échapper des verres, des tasses, des bols qui se brisent au sol ... Les agents les suivent, tirant vers le ciel des chapelets de balles. Quoique tombe sous leurs mains est immédiatement chargé dans le camion qui suit. Dans ces occasions, personne ne songe à rire.

La population de Saïgon, en particulier les anciens fonctionnaires, les anciens militaires, les personnes de retour de rééducation, manquent de tout sauf de temps dont ils disposent abondamment. Les cafés des trottoirs représentent pour eux un moyen économique de se distraire et de tuer le temps. Partout, on peut trouver des journaux à lire, un ou deux jeux d'échecs chinois, parfois des pipes à eau avec du tabac spécial. Deux joueurs d'échecs provoquent aussitôt un attroupement d'au moins dix personnes. Les parties peuvent être jouées sans enjeu, mais il arrive que l'on parie sur les consommations de café ou de tabac. Car tout le monde tire de longues bouffées de la pipe à eau, aussi bien ceux qui jouent que ceux qui regardent, à tel point que les petits boutiquiers tirent parfois plus de profit de la vente du tabac spécial que de la consommation de café.

Les buvettes populaires sont de merveilleux lieux pour échanger les nouvelles du jour et commenter l'actualité. Jamais dans les journaux officiels de l'Etat ne sont relatés les événements qui se produisent à l'intérieur même de notre ville ou, plus loin, dans les provinces. Ce qui occupait une bonne part de nos anciens journaux, à savoir la rubrique des chiens écrasés, n'existe absolument pas dans la presse d'aujourd'hui. Ainsi, c'est grâce aux buvettes populaires que les habi-

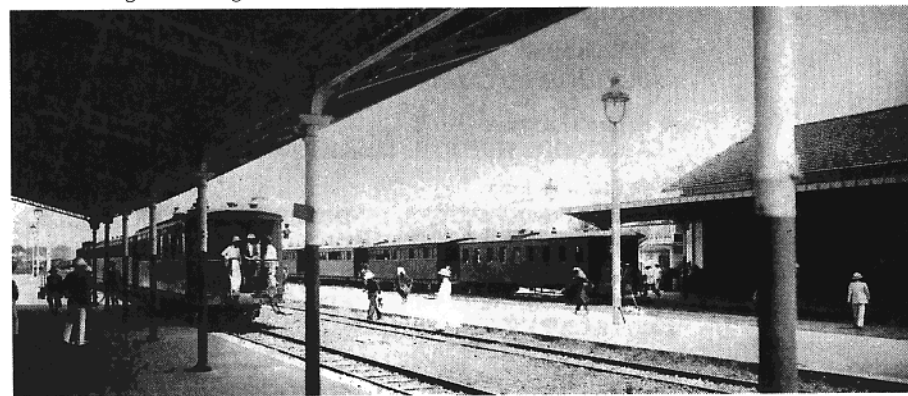
tants de Saïgon apprennent que dans telle rue vient d'avoir lieu un hold-up ou un assassinat, qu'un accident de chemins de fer dû aux inondations a fait des centaines de morts dans le Quang Ngai, qu'un autobus de Dalat a dévalé la pente du col de Bao Lôc, etc...

On ne peut terminer cette description du monde des cafés de l'ancienne capitale du Sud, sans évoquer le grand mystère qui concerne la provenance du café qui s'y consomme. En effet, ce sont des tonnes de café qui sont normalement utilisées chaque jour. Or, le Vietnam n'importe pas de café de l'étranger. Il ne reste donc comme sources d'approvisionnement que les plantations de Bao Lôc et de Ban Mê Thuôt. Mais le café est une marchandise interdite à la vente privée, qui, de plus, est classée parmi les produits de luxe - ce qui explique qu'aucun des cafés que nous venons de décrire ne peut officiellement arborer cette appellation. D'où provient donc la poudre contenue dans les filtres des innombrables tasses absorbées tous les jours dans les rues de Saïgon?

Une partie est transportée en fraude par des personnes privées et des organisations de mutilés de guerre. La réglementation prévoit que chaque voyageur en provenance des provinces produisant cette précieuse denrée ne peut en transporter avec lui qu'au maximum 200 grammes, encore faut-il que le café soit déjà grillé et contenu dans des sacs portant l'inscription d'une marque nationalisée. A cause des fouilles successives auxquelles sont soumis les passagers des cars, il est fort difficile de transgresser cette interdiction. Et ce ne sont que les ballots de quelques dizaines de kilos qui arrivent ainsi en fraude à Hô Chi Minh-Ville, une quantité bien insuffisante pour satisfaire aux besoins des amateurs. La solution de ce mystère est pourtant simple. Si les habitants de Saïgon et des provinces boivent du café à volonté, c'est grâce aux cadres et aux militaires du régime. Ce sont eux seuls qui ont les moyens d'organiser ce trafic sur une grande échelle.

Nguyen Quan
(Echanges France-Asie)

L'ancienne gare de Saïgon



VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant Guy LETROUIT

17, rue Jules-Ferry

10400 NOGENT-SUR-SEINE

Le 20 novembre s'est tenue à Troyes l'assemblée générale de la Section, en présence du Général Simon Président National, du Général Copel Maire Adjoint de Troyes, de Mme Boudou Directrice du bulletin de l'ANAI, du Colonel Goudard Délégué Militaire Départemental, du Colonel Coët Président de la Section de l'Yonne, du Colonel Dupuis Vice-Président de l'Association des Officiers de Réserve de l'Aube, de Frère Auguste Schmidt Conseiller Social de la Section, du Colonel Collignon Président de l'UNP de l'Aube, de Madame Noël Présidente des Médailles Militaires de Bar-sur-Aube et de nombreux amis.

Après avoir souhaité la bienvenue le Président présenta les nouveaux adhérents : Mmes Noël et Do, MM. Mundrzyk, Garrel, Lossie, Ville et Mai. Au cours de cette assemblée, des informations ont été apportées concernant 6 demandes de naturalisation et 3 demandes de constitution de dossier de pension.

La retraite du combattant accordée (par l'ANAI) se substituant au gouvernement) à M. Vuong Van Duong, Résistant-Combattant, ancien Sous-Préfet du District de Hoang Su Phi, lui a été remise.

Suivit une intéressante projection particulièrement appréciée par tous : "Le tragique exode des Boat People".

En fin de matinée, une cérémonie fut organisée au monument des Anciens Combattants d'Indochine. A cette occasion, la croix du Combattant Volontaire d'Indochine fut remise à l'Adjudant-Chef Nguyễn et le Brigadier-Chef de Police Raymond Basset reçut la médaille d'Afrique du Nord.

Le Président Guy Letrouit précisa que ce monument récent, représentant la carte de l'Indochine, était le monument du souvenir de tous ceux qui avaient combattu ou qui, militaires et civils, parmi lesquels 98 soldats du département de

l'Aube, étaient morts en Indochine pour défendre la liberté des peuples indochinois. En hommage à nos morts, une gerbe de fleurs, portée par deux anciens combattants franco-indochinois, fut déposée au pied du monument et l'hymne national fut écouté avec recueillement.

Les invités se retrouvèrent au restaurant "Angkor" où un repas exotique réunissait les membres de l'ANAI et leurs amis.

Le 6 février, les familles de la Section et leurs amis, réunissant 44 personnes et 7 enfants, se sont retrouvés dans la grande salle du restaurant "Angkor", mis amicalement à notre disposition par son Directeur Alexandre, pour fêter le Têt. Nous avons apprécié la présence de M. Le Thanh, Président de l'Association Culturelle Bouddhique de Troyes et de Madame, de M. Alain Laude, Directeur de l'Association d'Aide aux Travailleurs Migrants et Président de l'Association Choc, et de Madame.

Le Président présenta la nouvelle année lunaire placée sous le signe de Dragon et souhaite à chacun une bonne et heureuse année. Cette joyeuse réunion fut égayée par des jeux jusqu'au thé de l'amitié avec dégustation de friandises vietnamiennes.

Une collecte faite au profit des victimes des dernières inondations du Vietnam a rapporté la somme de 2250 francs.

Nous avons accompagné au cimetière de Troyes notre ami Nguyễn Huy, décédé le 28 février. L'Adjudant-Chef Nguyễn Huy dit Thanh, né à Hué en 1920, avait servi dans la Gendarmerie française à Tourane et à Biên Hoa. Il était réfugié politique et venait d'être naturalisé français.

La Section de l'Aube tient à la disposition des Sections de l'ANAI une série de 100 diapositives rangées en 3 galeries prêtes à l'emploi, avec commentaires dactylographiés, sur : "Le Tragique Exode des Boat People" Temps de projection : 1h15. Remboursement des frais d'envoi demandé.

SECTION DU BEARN

Président : M. Jean LACABANE

36, rue du 1^{er} mai

64000 PAU

Le Général Roger Rives est mort à l'hôpital de Pau le 12 janvier. Il avait passé onze ans en Indochine. De 1933 à 1936, Lieutenant, il a mené des opérations de pacification des tribus montagnardes rebelles au Sud-Annam et au Sud-Laos ; il a également dressé la carte du nord de la Cochinchine. De 1946 à 1954 il a commandé le 3/22^e RIC puis le 22^e RIC dans la province de Biên Hoa ; son expérience antérieure lui a permis de recruter des jeunes Montagnards pour les mener au combat en forêt vierge de Cochinchine.

Le Colonel Jean Grintchenko a prononcé son éloge funèbre. Les Montagnards du Commando d'Extrême Orient s'y associent respectueusement.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président : Colonel André GROUSSEAU

27, cours Gambetta

13100 AIX-EN-PROVENCE

Nous avons été informés par l'ANAPI de Marseille que Mme Pic Man, résidente à la maison de retraite de Beaurecueil, était isolée du monde car ne parlant que la langue vietnamienne. Cette dame, née en 1907 à Yen Thing, province de Quang Yen (Nord Vietnam), est la veuve de M. Jean-Baptiste Pic, ancien combattant de 14-18, décédé. Henri Garric lui a rendu visite le 23 novembre avec Mme Marie-Yvonne Bartier, membre de l'ANAI, qui parle le vietnamien. 4 décembre à Marseille et 11 décembre à Aix en Provence : Conférence donnée par le Général Jacques de Champeaux sur les missions et rôles de l'Armée de l'Air dans la bataille de Diên Biên Phu, organisée par l'ANAI en présence de plusieurs personnalités.

19 décembre. Fréjus : Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Indochine, ainsi qu'inauguration des plaques régimentaires à la Nécropole en présence du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jean-

Pierre Masseret, et des plus hautes autorités civiles, militaires et religieuses. Grande mobilisation des Anciens d'Indochine avec leurs drapeaux venus de toutes les régions de France pour participer à cette cérémonie grandiose et émouvante. Une cinquantaine de membres de notre Section avaient répondu "présent".

13 janvier. Salon de Provence : 17h : Assemblée générale du Comité, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Philippe Léandri, 1^{er} adjoint au maire, le Lieutenant-Colonel Cochez, représentant le Général Gosset, commandant de l'Ecole de l'Air et M. Bernard Bermond, coordonnateur des associations patriotiques. Après les remerciements d'usage et une minute de silence à la mémoire des amis disparus au cours de l'année 1999, la séance fut ouverte par Nadia Boucharenc, Présidente du Comité. Dans son allocution de bienvenue, elle mit l'accent sur cette année 2000 qui devrait être celle de la solidarité. Les anciens combattants sont de plus en plus confrontés à la maladie et notre rôle devient de plus en plus un rôle social.

Le rapport moral et d'activités fut présenté par Nadia Boucharenc à la place d'Yves Maillot, présent mais encore très faible à la suite de son grave accident de voiture en novembre, rapport approuvé à l'unanimité. Janine D'Hoker, Trésorière, présenta son rapport financier en accord avec Henri Garric, Trésorier Départemental, rapport également approuvé à l'unanimité. Après le rapport prévisionnel pour l'an 2000, le Vice-Président Ioury Axenoff prit la parole pour un bilan très positif du Comité et termina par ses meilleurs vœux à tous en vietnamien, langue qu'il connaît bien puisque né là-bas.

Le Président Départemental, le Colonel Grousseau, informa l'assistance des nombreuses activités sur le plan départemental passées et à venir.

L'élection du Bureau se fit à l'unanimité : Présidente Nadia Boucharenc, Vice-Président Ioury Axenoff, Secrétaire Yves Maillot, Trésorière Janine D'Hoker, Membre Rose Gomez, Porte-Drapeau François Marandet.

Un échange de nombreuses questions-réponses prouva, s'il était nécessaire, tout l'intérêt de cette réunion. Les personnalités prirent également la parole dans une atmosphère très détendue avant de passer au buffet, suivi par une dégustation de la galette des rois et une distribution de bouquets de roses et mimosa pour les dames. Un magnifique bouquet fut offert à notre marraine, Mme Nicole Hesly.

30 janvier. Châteauneuf-Le-Rouge : 15h : Réunion au restaurant "La Cardeline" pour déguster la traditionnelle galette des rois et participer au loto, qui, grâce à des généreux donateurs, est toujours très attractif par le nombre et la qualité des lots. Allocution de bienvenue et souhaits pour la nouvelle année par le Colonel Grousseau. Comme à l'habitude, André Gautier a assuré l'animation, secondé par Pierre Jardi, Jean Celoudoux et Henri Garric, permettant le bon déroulement de cette réunion de cent personnes venues se distraire tout en accomplissant une bonne action au profit de nos œuvres sociales. Nous remercions notre ami Drache de l'UNP qui nous a remis des lots très intéressants et a participé avec plusieurs de ses amis au tirage de ce loto. Merci également à Fernand Hérault, Délégué de l'ANAI pour Châteauneuf-Le-Rouge et les communes avoisinantes, pour son chaleureux accueil dans son établissement.

Notre drapeau et une délégation de la section ont participé aux obsèques de nos amis Georges Muhlebach le 30 novembre à Saint-Mitre les Remparts, Albert Scherporéel le 12 janvier à Meyrargues, le Général Jean Hallo le 8 janvier à Puyloubert.

SECTION DE LA

CHARENTE MARITIME

Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT

29, cours Genêt

17100 SAINTES

Oserons-nous écrire "contrat rempli" ?

- Rochefort repas-baguettes le 12 janvier (2^e mercredi du mois), - St Jean d'Angély le 15 janvier (3^e samedi des mois impairs).

- Royan dimanche 23 janvier. Nous étions 70 en l'église Saint-Pierre, pour notre messe annuelle dédiée aux défunts de la Section. Accueillis remarquablement par l'Abbé Monnard, accompagnés par les drapeaux de l'UNC-AFN et de Rhin et Danube que nous remercions vivement. Puis ce fut la "traditionnelle choucroute" du Tiki, parfaitement organisée par Michel Coulaud.

- La Rochelle 25 janvier (4^e mardi du mois), nous étions 45 au "Vietnam" à Périgny. Tous ont renouvelé leur demande d'un "trombinoscope" de la Section, comportant la photo de chacun, dates de séjour et unités en Indochine. Pour que se réalise ce document qui sera remis à chaque membre, il est urgent d'adresser votre photo avec les renseignements sur vos séjours, à votre Délégué ou au Président Huc de Vaubert.

- Le Têt fut fêté samedi 5 février au "Dragon d'Or" à St Jean d'Angély. Bravo à Mme et M. Balasse d'avoir eu cette heureuse initiative qui nous fit entrer joyeusement dans l'année du Dragon.

- Galette des Rois dimanche 6 février à la Maison des Associations de Royan, dans une salle admirablement décorée par France Perramond et embellie

par des photos du Vietnam, œuvres de Bernard François. Nous étions 75 (malgré de nombreux absents, malades) autour de notre Président d'Honneur le Général Royal, et Mme, Mme Lemesle, Présidente-Fondatrice, notre doyen le Colonel Jean-Louis Roche (qui organise notre assemblée générale de Matha le 22 octobre), le Colonel Longy Président du Souvenir Français et Mme, M. et Mme Jean Vieuille, le Commandant et Mme Régnier, le Député Didier Quentin notre fidèle adhérent et ami.

- Rochefort mercredi 9 février, repas-baguettes au Heng Long où nous avions le plaisir, avec le vice-président Jacques Prévot, d'accueillir le Président honoraire de Drôme-Ardèche Gérard Galland et Mme venus s'installer à Rochefort.

Loin d'être seulement "gastronomiques" toutes ces rencontres renforcent les liens d'amitié, permettent d'évoquer notre Indochine d'antan et Vietnam, Cambodge, Laos d'aujourd'hui dont plusieurs reviennent. De nombreux chèques pour les sinistrés du Centre-Vietnam ou pour l'action générale d'Anai-Parrainage sont également remis.

- 9 mars à Montendre : les inscriptions déjà reçues nous promettent une très belle journée du Souvenir, organisée par Paul Vieuille. Après la messe célébrée par le Père Roland Aumônier de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air de Saintes, remise de Croix du Combattant Volontaire Indochine à Julien Tissandier, Maire de Rouffiac, Jacques Radoux et Michel Lafaye de Matha.

- 19 mars Loto à Rétaud, pour alimenter le budget des œuvres.

Le souvenir des morts pour la France en Indochine a été célébré avec ferveur le 1^{er} novembre à Niort devant le monument construit par la section, le 11 novembre à Niort et à Parthenay. Regrettons simplement que la réduction des effectifs militaires ne permette plus d'assurer musique et piquet d'honneur à ces cérémonies.

L'assemblée générale de la section se tiendra le 9 avril à Thouars.

Le repas de fin d'année a été servi le 12 décembre à Fres-sines dans d'excellentes conditions. Malgré la rigueur de la température 97 personnes se sont déplacées.

SECTION DE L'ESSONNE

Président : Colonel Albert MARIE

111, boulevard de Palaiseau

91120 PALAISEAU

Le Sergent-Chef Bick Ksor est mort à l'hôpital d'Etampes le 24 janvier. Bahnar de Plei Ku, il avait servi au 3/22^e RIC en Indochine puis au Commando d'Extrême Orient en Algérie. Il faisait partie de cette phalange de Montagnards recrutés pour la France par le Commandant Rives en 1948 et qui suivirent spontanément le drapeau français en 1956.

Le Général Simon a prononcé son éloge funèbre en l'église de Ballancourt le 28 janvier. Le Colonel Marie, le Colonel Blanchet, M. Venin (avec le drapeau de l'Amicale du 22^e RIC), Mme Boudou Lê Quan, MM. Man Ksor (avec sa femme), Y. Lo Nié, Y. Bleo Nié, participaient à la cérémonie des funérailles.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTE

Président : Général Michel TONNAIRE

53, rue de Montu

39570 PERRIGNY

Le Sergent Yoh Recham est mort à l'hôpital de Montbéliard le 15 mars. Bahnar de Plei Ku, il avait servi au 3/22^e RIC en Indochine puis au Commando d'Extrême Orient en Algérie. Il faisait partie de cette phalange de Montagnards recrutés pour la France par le Commandant Rives en 1948 et qui suivirent spontanément le drapeau français en 1956.

M. André Quaila a prononcé son éloge funèbre à la messe de

Libraire
MICHELE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

funérailles en l'église de Béthoncourt le 18 mars en présence du drapeau et d'une délégation de la section. Le Général Simon a présidé son enterrement au cimetière Saint Etienne de Bayonne devant ses camarades de Paris, de Normandie, de Provence et de Bayonne le 24 mars. Mme Yoh était née à Bayonne et avait précédé son mari dans la tombe en 1975.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

Président : M. André SCHMITT

*26, rue Saint-Adrien
31230 L'ISLE EN DODON*

Le 19 février a eu lieu l'assemblée générale de notre section dans la salle polyvalente de Castelnest en banlieue de Toulouse.

M. Carneiro, Maire de Castelnest, souhaite à tous la bienvenue et fait l'éloge du Président Jamot qui fut son conseiller municipal. Le Président André Schmitt demande une minute de silence au nom de nos compagnons disparus au cours de l'année, Michel Montagné, Maxime Scocco, Bernard Jamot.

En présence des personnalités, le Colonel Rival, Président du Comité d'Entente des Combattants de la Haute-Garonne (35 associations), le Lieutenant-Colonel Dupouy, Président de l'UNACITA, M. Silvestre, Vice-Président de l'UNACITA, le Colonel Elie Michel des Combattants de Dien-Bien-Phu, le Colonel Laporterie, Président des Anciens Combattants de Castelnest, M. Gérard Tarot, du CEMIASE, une cinquantaine d'adhérents dans la salle et une vingtaine de pouvoirs, le quorum étant atteint, lecture est faite du compte-rendu moral par notre secrétaire Mme Josette Bonneau-Perrin, qui retrace au cours de l'année 1999 notre présence avec le drapeau aux différentes cérémonies.

Le Président salue parmi nous des Nungs avec leur drapeau ; ils font partie de notre association et nous leur devons aide et assistance, puisqu'ils ont combattu à nos côtés en Indochine et nous ont suivis lors du repli de l'armée française.

Lecture est faite du compte-rendu financier par notre trésorier Henry Collin. Il souligne que nous sommes en déficit ; nous devons au cours de nos repas organiser des tombolas ou faire appel à des bienfaiteurs.

La nouvelle composition du bureau a été adoptée à l'unanimité. Président d'honneur : Général Adrien Lacroix ; Président M. André Schmitt ; Vice-présidents Mme Jeanne Deblois, M. Jean-Claude Herviou, M. Jacques Defremont, M. Pierre Briand ; Responsable du Souvenir Indochinois, Mme Nicole Taton ; Secrétaire, Mme Josette Bonneau-Perrin ; Secrétaire Adjointe Mme Nadine Couturier ; Trésorier, M. André Peyriere ; Trésorière Adjointe, Mme Line Carthey ; Affaires militaires, M. Jean-Valère Javerzac ; Relations avec les Associations Asiatiques, M. André Schmitt ; Voyages et Sorties, Mme Line Carthey, M. René Revue ; ANAI-Parrainage Mme Line Carthey, M. René Revue ; Porte-drapeau M. Noumouny Mory Koulibaly. M. Collin nous quitte momentanément pour des raisons de famille ; merci pour le travail qu'il a accompli dans la bonne tenue de notre trésorerie.

Cette réunion s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité et nous a permis d'échanger nos souvenirs, avant de passer à table où un excellent repas clôtura la journée.

Mme Jamot nous fit la faveur d'assister et nous aida, ainsi que sa fille, à la mise en place de la salle puis au tirage de la tombola où de nombreux lots furent distribués.

SECTION DU GERS Président : Docteur Bernard DAMBIELLE

*13, rue Cuvier
32000 AUCH*

Trésorier-payeur général en Indochine après avoir été l'un des résistants les plus efficaces à l'occupation japonaise, M. Louis Bolle est décédé à Auch, sa ville natale, le 18 janvier. La Section avait organisé une fête en son honneur le 8 août (voir *Bulletin de l'ANAI* du 3^e trimestre 1999 page 30) ; elle l'accompagna à ses obsèques en la cathédrale Sainte Marie d'Auch le 20 janvier.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE Président : Général Henri de BRANCION

*3, rue Toullier
35000 RENNES*

Le 29 novembre 1999, à Saint-Jacques de la Lande, dans le

quartier du 16^e Régiment d'Artillerie, réunion de la section comprenant :

- un repas asiatique préparé par le restaurant Apsara de Rennes, tenu par M. Sarun, président de l'association khmère d'Ille et Vilaine,

- une conférence sur la captivité de soldats français aux mains du Viêt Minh au lendemain de la bataille de la RC4, par notre camarade Amédée Thévenet, auteur de "Goulags indochinois", invité par la section. Intervention de membres d'ANAI/35, anciens prisonniers dans d'autres camps du Viêt Minh ou du Pathet Lao,

- une information sur les "Enfants du Mékong" par M. de Poulpique, président départemental, et sur l'œuvre "Mère Isabelle" par son président, notre adhérent, M. Thierry Faivre d'Arcier, qui se préoccupe activement des victimes des inondations en zone rurale dans la région de Huê,

- pot amical réunissant les membres présents autour du conférencier et des intervenants.

Le 9 décembre, à Chartres-de-Bretagne, conférence du Général de Brancion "A la rencontre du Vietnam - Approche historique" à l'Université du Temps libre du Pays de Rennes (activités décentralisées).

Le 5 janvier 2000, à Rennes, le Commandant Hamon, membre du bureau participe au conseil général d'Ille-et-Vilaine à une réunion relative au projet de monument commémoratif de l'Indochine pour la Haute Bretagne à Dinan. Excellent accueil.

Le 28 janvier, le Général Le Gall, vice-président de la section, la représente aux obsèques, à Rennes, de M. Nguyen Minh, président d'une association de Vietnamiens d'Ille-et-Vilaine.

Le 31 janvier, le Général de Brancion et plusieurs membres de la section, dont le Lieutenant-Colonel Thiébaud, assistent aux obsèques du Père Lory, qui exerça son sacerdoce au Vietnam, notamment à Langson, à Hanoi puis auprès des Vietnamiens réfugiés dans le sud jusqu'en 1975.

Participation de membres de la section et de leurs amis aux recherches historiques menées par les élèves-officiers d'active de la promotion "Base de Na San" de Coëtquidan.

SECTION DES LANDES

**Président : Colonel
Claude DUPUY**

*6, rue des Serres
40100 DAX*

Le 6 février 1999, assemblée générale à Saint-Pierre du Mont, dont le Maire, M. J.-P. Jullian, avait mis gracieusement à notre disposition la magnifique salle du forum ainsi que d'autres facilités. M. Jacques Ducos, Maire-Adjoint, nous a fait l'honneur de participer à nos travaux, attitude très appréciée du fait que l'Indochine actuelle ne lui est pas inconnue. Il nous présenta sa ville et, avec brio et foi, son évolution, grâce aux bénévoles projets en cours. Des invités du monde combattant nous ont rejoints pour la projection de deux vidéos du SIRPA concernant des missions de nos Armées de Terre et de l'Air en Indochine, au début des années 1950.

C'est dans le recueillement et avec émotion que nous nous sommes rassemblés devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des cinquante enfants de Saint-Pierre du Mont morts pour la France, durant les deux guerres mondiales et celle d'Algérie, de même que pour les neuf enfants du chef-lieu landais morts pour la France en Indochine, 1945 - 1954. Dans son allocution le Président a appelé au devoir de Mémoire.

Puis le Maire-Adjoint et le Président ont déposé au pied du monument aux morts la gerbe du Souvenir Indochinois cravatée aux couleurs nationales et timbrée ANAI-Landes.

Un convivial vin d'honneur et de l'amitié offert par la Municipalité clôturait la partie officielle de notre assemblée générale, que suivit notre traditionnel repas-baguettes au restaurant Hong-Xing à Mont de Marsan, sous la présidence de M. Jacques Ducos.

Notre sortie du 18 juin s'est déroulée au Château de Gaujacq près d'Amou sur Chalosse. Visite conviviale et parfaitement documentée sous la conduite des propriétaires. Monument historique classé bâti au 17^{ème} siècle par François de Vourdis, maréchal de camp de Louis XIV. Le 4 septembre, à Saint-Pierre du Mont, le forum des associations rassemblait plus de quarante associations actives. Chacune ayant son stand, l'ANAI

représentée localement par le Commandant Drouet a pu ainsi manifester sa présence, recevant les autorités lors de l'inauguration et de nombreux visiteurs. Des panneaux d'information sur les activités (léproseries, cultures des caféiers à Plei Ku), des albums photos et des bulletins d'informations étaient à la disposition du public, très intéressé par l'originalité du stand.

Le 4 novembre, la visite des collections du Musée de l'Alat à Dax, sous la conduite des membres de notre section, anciens de l'Alat, a été particulièrement appréciée par nous tous. Oui, nous avons admiré cette très belle réalisation parfaitement mise en valeur. Un remarquable repas landais servi à l'Auberge "Le Point du jour" à Dereluy, termina cette journée bien dans l'esprit d'amitié développé par notre section landaise. Durant cette année 1999 nous avons eu à déplorer les décès de deux de nos camarades : le Colonel Albert Busche, M. Jean Transon. Mais nous avons accueilli avec joie dix nouveaux adhérents. Nous avons eu le plaisir de saluer la promotion de deux de nos adhérents promus au grade d'Officier de la Légion d'Honneur : le Colonel Jean Lafenêtre, Président de l'UNC des Landes, le Capitaine André Laporte, ancien trésorier de notre section.

SECTION DU LANGUEDOC

**Président : Professeur
Paul NAVARRANNE**

*572, rue Croix-de-Figuerolles
34070 MONTPELLIER*

Ces cinq derniers mois ont été marqués par la disparition tragique de trois de nos membres : Mme Lemattre, épouse de notre Président d'Honneur le Général d'Armée Bernard Lemattre, Mlle Pascale Duval toujours présente avec ses parents à nos manifestations, le Médecin Colonel Edmond Lagarde, ancien trésorier de la section.

Le samedi 9 octobre, à Pérols, la Section (qui compte près de 400 membres) a tenu sa 11^e assemblée générale. A l'unanimité, le Bureau a été reconduit et les différents rapports adoptés. Ceux-ci firent ressortir la bonne santé de la Section, fidèle à sa triple vocation : la première, commune à toutes les associations

d'anciens combattants : entraide, cérémonies patriotiques, promotion de l'esprit de défense. La deuxième : devoir de mémoire concernant la présence et l'action de la France en Indochine (conférences, expositions). Enfin, solidarité et aide aux réfugiés du Vietnam, Cambodge et Laos ; parrainage d'enfants en difficulté dans ces pays. L'association, pour pallier au vieillissement inéluctable, s'est ouverte aux Amis de l'Indochine, civils et militaires.

En fin de matinée, le Président Navarranne accueillit les autorités parmi lesquelles M. Valette maire de Pérols, M. Roseau, député, représentant le Président du Conseil Général ; M. Viallat représentant le Président du Conseil Régional ; le Général Poulet commandant l'EAI et Commandant d'Armes de Montpellier, M. Rogale représentant le Préfet de Région, M. Laurent Président du CEACH, le Lt Ricca représentant le Groupement de Gendarmerie ; une délégation d'officiers cambodgiens en stage à l'EAI.

Une imposante stèle fut ensuite inaugurée au cimetière Saint-Sauveur, à la mémoire des "Anciens d'Indochine, à ceux qui l'ont servie et qui y sont tombés, pour la France". Dans son allocution le Président Navarranne fit ressortir combien les relations de la France étaient anciennes avec ces pays amis, remontant jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, et combien elles avaient été positives pour eux et pour elle.

M. Valette Maire de Pérols souligna l'action du Colonel Lagarde, initiateur de ce monument, et assura l'ANAI de l'intérêt qu'il lui porte. Suivit une remise de gerbes, de l'ANAI et du Conseil Général, au monument aux morts de la commune.

Cycles des conférences : vendredi 19 novembre "l'Histoire de la Banque de l'Indochine" par Guy Vedrenne membre notre Bureau ; vendredi 17 décembre par le Général Pacaud "la situation économique au Cambodge" ; vendredi 21 janvier, "la conquête du Tonkin 1870-1885", par le Capitaine de Corvette Louis Durteste ; vendredi 18 février "les peintures murales des monastères bouddhistes", par M. Guy Nafylian qui a travaillé avec l'Ecole Française d'Extrême Orient ; vendredi 17

mars "Francis Garnier" par Mme Patricia Petit, agrégée d'histoire ; vendredi 24 mars "l'économie vietnamienne depuis la perestroïka" par M. Xavier Houdin.

Le 29 octobre réception à Béziers du Docteur Truong Thierry Than Puoc dernier Kim Khanh, en présence du Colonel Moreau et des adhérents de l'ANAI.

Fin décembre à Sète réunion du Comité Sète Hérault, pour définir les modalités de reprise des activités 2000 et la date de la prochaine assemblée générale du Comité.

Le 13 décembre interview par Radio Maguelonne de Paul Huberson, membre de notre Bureau et délégué aux réfugiés d'Indochine.

Le 12 janvier tirage des "Rois" et présentation des vœux du Président au mess de garnison, dans une ambiance détendue et conviviale.

Le 13 janvier, accueil des dix officiers stagiaires cambodgiens de l'EAI.

Le 5 mars à Castelnaud le Lez, traditionnelle fête du jour de l'an organisée par le Colonel Salvadori : spectacle folklorique laotien et matinée dansante.

La résistance au coup de force japonais du 9 mars 1945 sera célébrée par l'ANAI en coopération avec le Comité Langson dirigé par notre ami Muller, la section UNC du Crès, la ville de Béziers et le Colonel Moreau dans trois villes du département de l'Hérault : Le Crès, Massilargues, Béziers.

A Castelnaud le Lez se tiendront du 2 au 6 mai les journées sur l'œuvre coloniale de la France outre-mer ; notre section y prendra une part active avec la participation de notre Président qui sera le conférencier sur l'œuvre médicale des armées dans ces territoires.

Le 25 mai, une sortie aux Baux de Provence sera organisée par notre ami Stradivarius Jamis. Ont été promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur : le Général Pierre Bruneau, le Colonel Toustou, le Colonel Sarrabère, le Lt-Colonel Pierre Battle ; ont été nommés Chevalier : Mme Renée Talon, M. Pierre Bonnaud, M. Pierre Dalet. Ont été promus au grade de Commandeur de l'Ordre National du Mérite : le Colonel Gilles Chevalier, M. Abel Goxe.

SECTION DE LA LOIRE

**Président : Colonel
Marie FAVRE**

*69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES*

Les deux comités de St-Etienne-Montbrison et de Roanne, ont tenu à marquer le début de l'année par des rencontres amicales et familiales. Le premier, le 6 janvier, par un déjeuner à Le Pertuiset, au bord de la Loire. Le second, le 16 Janvier, à Mably, par un tirage des Rois avec loterie et danses. Quelques participations individuelles croisées ont été enregistrées avec satisfaction dans un département excessivement bipolaire ; l'accueil fait à la loterie a permis un don de 2000 francs à ANAI-Parrainage pour l'orphelinat-pensionnat de Phu-Son, dont la Directrice, Sœur Gertrude, est une ancienne élève de Sœur Marie-Hélène Gaillard, notre Présidente d'honneur.

Pour organiser un voyage au Vietnam à l'automne 2000, M. Robert Chazelle (Tél. : 04 77 56 28 60) recherche quelques compagnons.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**Président : M. Michel
EUMONT**

*16, rue des Renards
44300 NANTES*

13 janvier : Galette des rois pour les adhérents de la région de Saint-Nazaire.

16 janvier : Galette des rois pour les adhérents de la région nantaise.

15 février à Nantes : Causerie débat. Un ami nous a relaté son voyage au Vietnam à bicyclette en compagnie de son épouse de Saigon à Hué. Le Chef de Bataillon Tricoire, adhérent de notre section, avait tellement entendu ses aînés lui parler de leurs campagnes d'Indochine qu'il s'était toujours promis qu'un jour lui aussi irait au Vietnam ; l'année passée au mois de mars ce fut chose faite. Son récit, agrémenté de nombreuses diapositives, nous montra une manière différente de découvrir l'Indochine. C'est devant des difficultés de réglementations d'hébergement chez l'habitant qu'ils ont dû arrêter leur périple à Hué, pour le continuer vers Hanoi par des moyens plus touristiques : hôtels et cars, les bicyclettes sur le toit.

Au cours de nos conversations une phrase nous a touchés : pédaler sur les routes ou chemins défoncés avec la température ambiante n'était pas toujours facile, mais ce n'était rien à côté de ce que vous avez du subir lors de vos patrouilles en particulier avec les vêtements et l'armement de l'époque.

19 février : Fête du Têt en compagnie de l'association culturelle des bouddhistes de l'Ouest.

SECTION DU MORBIHAN

Président : Général

Jacques MOREAU

9, rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Banquet d'automne à St Marcel. Quatre vingt deux personnes (dont quatre non membres de l'ANAI, qui avaient répondu à notre invitation), se sont rassemblées à Saint-Marcel le 20 novembre. A partir de 10 heures visite libre du musée de la Résistance Bretonne dont les améliorations ont été remarquées. A 12h30 réunion devant le monument aux morts pour s'y recueillir et se prêter aux opérations du photographe, en présence de M. Possémé, Maire de Saint-Marcel, qui, porteur de son écharpe, prit place au milieu de nous. Ce fut là, et dans les mêmes conditions, qu'eut lieu, en novembre 1991, la première réunion de l'ANAI du Morbihan, créée le 20 juin 1991.

Le repas qui suivit donna entière satisfaction aux convives par la qualité du menu et l'excellence du service. Le tirage de la tombola, devenu un événement traditionnel de cette réunion, contribua à créer une très bonne ambiance. Il convient de remercier chaleureusement les membres de l'association pour la qualité des lots qu'il ont offerts.

Le Maire de Saint-Marcel répondit aux propos du président Moreau en expliquant les conditions dans lesquelles le musée fut conçu et réalisé, en insistant sur les améliorations constantes qu'on y apporte. Il parla aussi des combats de Saint-Marcel et des graves dommages subis par le village A l'issue de son intervention, il fit le tour de la salle et remit à chacun des participants un "brevet d'hôte d'honneur de Saint-Marcel en Bretagne". La

réunion se prolongea jusqu'à une heure de l'après-midi.

Réunion ANAI-Parrainage. Le 23 novembre a été organisée au petit théâtre du Palais des Arts de Vannes une séance d'information sur ANAI-Parrainage, les établissements d'Indochine soutenus, pour bien indiquer la destination des dons offerts à cette œuvre.

Le Président Moreau expliqua que, lors de la soirée "Breiz-Indochine" le 24 avril, la section a eu le grand privilège de recueillir, grâce aux petites enveloppes rouges distribuées au public, une somme très importante (6735 F) au profit des établissements ci-dessus désignés, à laquelle a été ajoutée la ristourne d'un montant de 5790 F accordée par le traiteur M. Tran, à la suite de l'incident qui avait privé les convives du poulet au curry. C'est donc une somme de 12000 F qui, adressée à Mme Lucas-Potier, responsable d'ANAI-Parrainage, a été utilisée à l'aménagement d'une ancienne église désaffectée de Plei Ku en école susceptible d'accueillir 160 enfants.

Symboliquement, un chèque de 12 000 F a été remis par Marie Ta, vêtue de son bel ao dai, à Mme Lucas-Potier, qui a chaleureusement remercié la section. Son exposé et le film qu'elle a présenté ont été suivis avec un grand intérêt d'autant plus qu'ont été évoqués les événements tragiques (inondations) de ces derniers temps dans la région de Hué-Danang. Le bilan indiqué par Mme Lucas-Potier a particulièrement frappé l'assistance. Il s'en est suivi, à la sortie, une collecte qui a rapporté la somme de 1983,25 F au profit des sinistres.

Une exposition de photographies, installée dans le hall du Palais des Arts a permis à tous de connaître en image les différents établissements pris en charge par ANAI- Parrainage.

En dehors des membres de l'ANAI, plusieurs invités ont participé à cette manifestation, notamment des familles parrainant des enfants et des parents adoptifs. Malheureusement cette séance n'a rassemblé que 50 personnes.

Excursion de printemps. Prévue pour le samedi 20 mai 2000, au Lac de Guerlédan, près de Mur de Bretagne, Côtes d'Armor, elle comportera une croisière

en vedette sur le lac, une visite du barrage et éventuellement celle d'un autre site intéressant, avec le repas au restaurant.

Le transport sera assuré par car au départ de Vannes vers 8 heures avec arrêts à Auray, Hennebont, Pontivy pour y prendre des passagers. Retour vers 19 heures. Des précisions seront communiquées en temps voulu.

Lors de la cérémonie du 1^{er} novembre, au carré militaire du cimetière de Boismoreau, le Colonel Genet, du Souvenir Français, a signalé au président Moreau l'existence de trois tombes de soldats "annamites" morts pour la France à Vannes en 1918. Il s'agit de : Nguyen Bac Boi - 21.09.19 - 21 ans, Nguyen Titam - 17.06.18 - 22 ans, Vu Van Ting - 22.08.18 - 36 ans, tous infirmiers à la 11^{ème} Section d'Infirmiers. Nous réfléchirons à la manière de les honorer à l'occasion de nos activités.

SECTION DU NORD

Président : M. Claude THELLIEZ

45, rue de la Motte

59320 HAUBOURDIN

11 octobre : Une délégation de l'ANAI assiste aux obsèques de l'épouse de notre adhérent André Letermé, président du Comité du Souvenir Indochinois d'Armentières.

17 octobre : Assemblée générale de la section à Lille, avec participation de nos amis belges.

27 octobre : Inauguration à Wasquehal d'une exposition Indochine-Corée qui se tiendra jusqu'au 7 novembre.

10 décembre à Roubaix : Messe anniversaire en souvenir de notre camarade Dominique Nguyen, ancien porte-drapeau de la section. Une délégation de l'ANAI ainsi que des représentants d'associations patriotiques y assistaient avec les drapeaux.

12 décembre à Armentières : Inauguration d'un rond-point dédié aux "Combattants d'Indochine" suivie, au monument aux morts, de la cérémonie anniversaire de la libération d'Hanoi le 19 décembre 1946.

29 et 30 janvier à Merville : Participation à une exposition "Indochine - Corée - Algérie" organisée par l'UNC. La visite de deux classes de 3^e était pré-

vue le samedi matin ; seuls quelques élèves sont venus individuellement, les "enseignants" refusant de "travailler" le samedi matin.

COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES

Président : M. Marcel OOGHE

32, rue René-Franck

59494 PETITE-FORÉT

Les membres du Comité ont assisté aux cérémonies du 11 novembre à Valenciennes et à Marly, où le représentant du Commandant d'Armes de la Place de Valenciennes remit la Croix du Combattant volontaire d'Indochine à Michel Buades, membre de notre Bureau et porte-drapeau. Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Marly rassembla le récipiendaire, sa famille, ses amis et toutes les personnes présentes à cette cérémonie.

A l'occasion des fêtes de Noël, nous n'avons pas oublié les épouses de nos camarades disparus. Une boîte de chocolats leur a été offerte, avec les vœux du Comité.

L'assemblée générale annuelle du Comité est prévue en mars. Les adhérents seront prévenus par courrier.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE

Président : Colonel Guy DEMAISON

6, rue Claude-Matrat

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Le 20 novembre a eu lieu la traditionnelle et émouvante cérémonie du souvenir au Mont-Valérien. Nous rappelons que la section fait partie de la quarantaine d'associations patriotiques qui constituent le Comité d'organisation. Comme à l'accoutumée, le Président et le drapeau de la section étaient présents. La sonnerie aux morts, dans la carrière des fusillés, reste toujours un moment aussi poignant, qui prend l'assistance "aux tripes".

A l'initiative de M. Daniel Heck, notaire honoraire, la commémoration du bicentenaire de la mort de Monseigneur Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran (1741 - 1799) a revêtu une certaine solennité à Paris. M. Heck a organisé une messe, le 16 décembre en l'église Saint-

Nicolas du Chardonnet : le président de section y assistait. Le 20 décembre, à la salle Clemeuceau du Sénat a été donnée une conférence retraçant la "vie tumultueuse" de l'évêque d'Adran. Plusieurs distingués orateurs se sont partagés la tâche d'honorer la mémoire de ce grand français et grand vietnamien. Le Colonel Demaison et le Professeur Lapière y représentaient l'ANAI.

Nos déjeuners mensuels ont repris, les deux derniers ayant eu lieu le 24 novembre et 26 janvier, avec un intérêt qui demande encore confirmation, même si les dernières agapes réunissaient vingt deux convives.

Nous devons clore ce compte-rendu par une chronique nécrologique trop fournie. Nous avons en effet déploré la disparition de trois fidèles amis, le Colonel A. Rottier le 19 novembre, le Colonel P. Brossollet le 19 décembre et le Colonel J.-P. Barrand le 20 décembre. Ce cher André Rottier, ami de longue date de la section, avait pris l'engagement de nous faire une conférence sur la Birmanie. Le destin ne l'a pas voulu ! Commandeur de la Légion d'Honneur, il avait fait une brillante campagne en 1945, au Laos, lors du coup de force japonais sur l'Indochine. Gravement blessé au cours des combats, il gardait néanmoins un attachement particulier à ce pays, dont il possédait une connaissance remarquable.

Nous terminerons cette triste rubrique, en déplorant vivement la disparition, le 4 juin, de Mme Xavier Dillemann, une femme de bien, dans toute l'acception du terme. Décédée à 102 ans, elle était la veuve d'un administrateur de la France d'Outre-Mer, avait élevé six enfants et s'était dévouée sans compter, en 1945, à Hué, lors du soulèvement viêt-minh dans la cité impériale, soignant avec dévouement, jour et nuit, les blessés civils et militaires.

SECTION DU PUY-DE-DÔME

Président : Colonel Dominique PIETRI

3, rue Henri-Pourrat

63500 ISSOIRE

L'année 1999 aura durement éprouvé notre section ; huit de nos compagnons nous ont quit-

tés. Le 23 décembre nous apprenions le décès de l'Adjudant-Chef Yvon Paneboeuf ; médaillé militaire, croix de guerre TOE et VM, blessé, grand invalide de guerre. A ses obsèques, la délégation de l'ANAPI et de l'ANAI avec drapeaux était conduite par le Chef de Bataillon Robert Decorse Président de l'ANAPI et M. Joseph Llinares Vice-président de l'ANAI.

Le 9 janvier, le décès de notre camarade l'Adjudant-chef Georges Quinty. Ancien du 4^e Régiment de Tirailleurs Tunisiens, des campagnes de Tunisie, Italie, puis d'Indochine et d'Algérie, médaillé militaire, croix de guerre 39-45, TOE, V.M. Il était le porte-drapeau du CEFI. Le Commandant André Mompeu Président interdépartemental du CEFI, présida ses obsèques.

Sur invitation de M. Van-Loi Chanemougan, président des vietnamiens libres du Puy-de-Dôme, le Vice-président Joseph Llinares a participé avec une délégation de la section à la fête du Têt. L'ambiance joyeuse animée par de nombreux enfants a été appréciée de tous.

Le 5 mars nous serons réunis en assemblée générale au village de vacances Val à Parent ; nous comptons sur 102 participants pour cette journée de fraternité où seront proposés des activités et divers projets pour l'année 2000.

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES

Président : Colonel Pierre MAZAGOT

1, rue de Sorède

66100 PERPIGNAN

L'an 2000 a débuté dans le climat habituel de bonne humeur et d'amitié, par un loto accompagné de la galette des rois. 120 participants se réunissaient le 9 janvier au Foyer Cassanys de Canet-en-Roussillon. A cette occasion, le Colonel Mazagot, ayant mis un terme à ses fonctions de président après cinq ans de mandat, présentait à l'assemblée le nouveau Président, Désiré Gnanou, auquel il exprimait ses souhaits chaleureux de plein succès dans la poursuite des actions de la section.

Dans sa réponse, le Colonel Gnanou, après avoir remercié

les membres du Bureau et les adhérents présents, et formulé des vœux afin que la Section, sous sa conduite, continue à œuvrer dans la solidarité et le devoir de mémoire, donnait lecture de la composition du nouveau Bureau : Président Désiré Gnanou, Président honoraire : Pierre Mazagot, Vice-Président : Robert Pergant, Vice-Président : Ange Arderiu, Secrétaire : Christiane Aimerie, Secrétaire-adjointe : Micheline Geay, Trésorier : Pierre Le Nestour, Vérificateur des comptes : Michel Schneider, Porte-drapeau : Charles Maillet, Porte-drapeau suppléant : René Pobe, Membre : Gisèle Tillard.

Au cours de sa brève visite, montrant l'intérêt qu'elle porte aux anciens d'Indochine, Mme Franco, Maire de Canet, s'associait amicalement à cette manifestation en adressant les vœux sincères de la Municipalité.

Le 13 février, la Section marquait son entrée dans l'année du Dragon par la célébration de la fête du Têt au collège de la Côte radieuse de Canet-Village, où 280 participants, adhérents et amis se retrouvaient pour la danse de cet animal mythique, symbole du Vietnam, et le repas vietnamien traditionnel.

Le Président après avoir souhaité la bienvenue et remercié M. Dabat, Principal du Collège, pour la qualité de son accueil, informait l'assemblée des activités en projet, notamment la commémoration du 9 mars 1945 à Perpignan, à l'occasion de laquelle une exposition sur la présence française en Indochine de 1624 à 1956 sera présentée du 4 au 9 mars prochains.

Le Père Cesbron lui succédait, toujours égal dans son adresse des vœux en vietnamien, formulée avec humour et bonhomie. Une tombola, tirée au profit des aides apportées par la section au Vietnam, clôturait le repas et une journée témoignant une fois encore de la vitalité de l'ANAI des Pyrénées Orientales.

Celle-ci a été représentée avec son drapeau à toutes les manifestations patriotiques .

Poursuivant ses actions d'entraide au Vietnam, elle a envoyé 3000 F en vue de faire face aux sinistres importants, créés par les inondations catastrophiques dans la région de

Hué et de Da Nang en novembre et décembre 1999.

COMITE DE TOURAINE

Président : M. Martin JOIRE

30, Impasse Joseph Loth

56000 VANNES

L'ANAI vient d'apprendre la mort, dans sa quatre-vingt-dixième année, de M. Martin Joire, président du Comité de Tours. Le Bulletin prochain rendra hommage à cette forte personnalité de notre Indochine.

COMITE DU TREGOR

Président : Capitaine Jacques BOISSON

2, résidence d'Outre-Mer

Saint-Quay

22700 PERROS-GUIREC

Notre assemblée générale s'est tenue le 19 septembre dans les salons de l'hôtel de Saint-Yves à Perros-Guirec.

Effectif : A jour de la cotisation 63, non à jour 4, total inscrits 67, décédé : M. Benea (mattelot), nouveaux inscrits : MM. Nedelec (Ami), Delissnyder (Général Ami), Busson (Gendarmerie), Tandeau (Air Ami), Nativel (Administrateur Ami), Levesque (Marine), Mme Yvette Leroux (Veuve), Mme Le Bever (Amie), Denis (Marine), Mme Boisson-Cherbonnel (Amie), Mme Thomas (Veuve). Le Président Jacques Boisson demande quelques instants de recueillement à la mémoire de notre frère d'arme Benea. Puis il soumet à l'assemblée un problème : depuis 1990 notre drapeau a dû, à trois reprises, être remis dans son étui, les familles ne désirant pas sa présence. Aussi, à l'unanimité, il a été décidé que notre drapeau ne se déplacerait que sur demande des proches du défunt. Maurice Mercier, vérificateur des comptes financiers ne fait aucune remarque. Notre trésorier Bernard Pitois présente un avoir de 8.154,27 F : l'avoir du 20.09.98 était de 7.477,03 F, soit un excédent d'exercice de 677,20 F. Félicitations de l'assemblée et approbation à l'unanimité.

Ensuite, le 1^{er} Vice-Président Jacques Cerrutti nous propose comme l'an passé d'aider financièrement les enfants du

Vietnam par le biais des associations : Bretagne-Vietnam et le Frangipanier. L'assemblée décide, à l'unanimité, de faire un don de 1.500 F sur notre caisse et de mettre à contribution nos frères d'arme présents. Ainsi nous obtenons une somme totale de 2.400 F. A l'unanimité il est décidé que chacune des associations recevra la moitié de cette somme. Le Vice-Président Jacques Lamour nous fait part de la difficulté qu'il a de recruter de jeunes Amis de l'Indochine ; il n'oublie pas sa mission, car neveu d'un de nos frères d'arme tué en Indochine (1947) il est resté très sensible à ces années de guerre et à ces pays. Le Vice-Président Jean Cahu, absent pour raison de famille, a laissé à notre lecture le compte-rendu de ce qu'il a réalisé avec la municipalité de Lannion. Il a réussi à nous assurer la présence de la musique municipale et de la chorale de l'église St Jean du Baly pour cette journée du souvenir.

Notre frère d'arme Georges Lucas demande de créer un comité sur Trebeurden et Pleumeur-Bodou. Proposition acceptée à l'unanimité, sous réserve que ce comité reste sous la dépendance juridique du Comité du Trégor. Ce comité pourra créer un bureau et élira son président qui sera de droit membre du bureau du Comité du Trégor. Le trésorier du Comité du Trégor est seul habilité à encaisser et effectuer les dépenses sur un compte annexe de ce nouveau comité relevant du compte du comité du Trégor.

A l'unanimité Yves Le Person a été élu Vice-Président chargé de s'occuper des associations patriotiques des petites communes des alentours de Lannion.

Le Président reprend la parole pour revenir sur la journée du souvenir du troisième dimanche de janvier 1999 et remercier la municipalité de Lannion pour son efficacité dans l'organisation de cette journée du souvenir ; merci à la musique municipale, à la chorale de l'église St Jean du Baly, aux cinquante présidents d'associations et à leurs porteurs-drapeau qui honorèrent cette cérémonie.

SECTION DU VAUCLUSE Président : Commandant Hervé de la BROSSE

*Chemin de Panisset
84130 LE PONTET*
Le Père Gérard Sion, olat de Marie Immaculée, ancien aumônier militaire au Laos, ancien missionnaire au Laos et en Guyane au service des Hmongs, a terminé sa vie parmi nous. Il est enterré à Notre Dame des Lumières (84220 Goult) sur une colline qui lui rappelait les montagnes du Laos.

SECTION DE LA VENDEE Président : M. Jean GANDOUIN

*4, rue des Forges
85750 ANGLÉS*
Le 18 décembre hommage solennel, à Mouchamps, des anciens combattants au "Père

ami Colin n'a reçu que des éloges pour l'organisation de cette excursion. La prospection pour le recrutement de nouveaux adhérents s'impose à chacun ; un certain nombre de camarades ont passé l'âge de 80 ans, voire même 85 ans.

SECTION DE L'YONNE Président : Colonel Max COËT

*10, rue du Champ-Vilain
89400 CHENY*
Le 21 novembre, le Comité d'Auxerre s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de Mme Cuffaut en présence du Colonel Coët, Président Départemental. Après les comptes rendus habituels satisfaisants, la Présidente a expliqué les raisons de son départ et de celles de

Pierquet, en présence du Colonel Coët, a réuni ses adhérents, pour la mise au point annuelle et les perspectives de l'An 2000. Une présence très assidue de ses amis a permis au Président de faire part de sa satisfaction et d'envisager la nouvelle année sous les meilleurs auspices, d'autant plus que le Comité a la charge de l'organisation de l'assemblée générale départementale.

Le 5 décembre, le Comité de Joigny, sous la présidence de M. Valet, s'est réuni en assemblée générale ; le Président Départemental a assisté à cette réunion. Après les comptes rendus habituels, sans surprise, le représentant de la Mairie a prononcé quelques amicales paroles pour les Anciens de notre Association et le pot de l'amitié

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

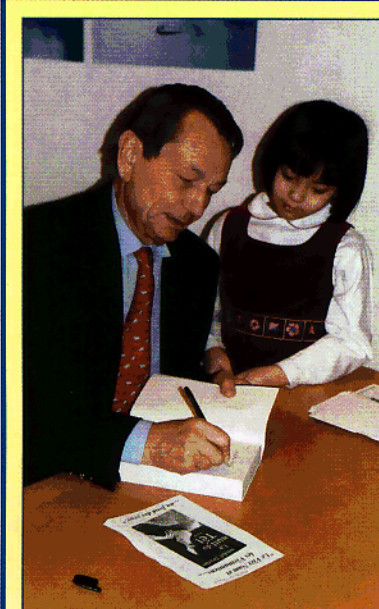
8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67
DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

La Victoire" Georges Clemenceau ; plus de 5.000 personnes et 500 drapeaux. Le déroulement de cette manifestation grandiose incombait au groupe vendéen de l'UNC, pour le 70^{ème} anniversaire de la mort de celui qui fonda l'UNC. Nous avons tenu notre assemblée générale à la Roche sur Yon le 9 mars devant une centaine de personnes.

Nos camarades Chiron et Faivre sont revenus de leur séjour en Indochine très enthousiasmés, ils espèrent y retourner l'an prochain. Notre

son trésorier le Colonel Pataille, et déploré le manque de candidatures pour ces successions. Ainsi la décision finale appartiendra au Président Départemental qui en fera part lors de l'assemblée départementale. Les affaires courantes sont traitées par les Colonels Pataille et Faurie. Après le pot sympathique et traditionnellement offert par la ville d'Auxerre, un repas-baguettes chez notre ami Lym mit fin à cette journée euphorique. Le 28 novembre le Capitaine

scella cette journée d'une ambiance sympathique. Le 9 janvier, chez notre ami M. Lym, le président du Comité de St-Florentin, le Capitaine Pierquet, a présenté ses vœux à tout son comité et a présidé une joyeuse réunion. Mais restons sérieux, l'An 2000 sera marqué par notre congrès départemental, le 14 mai 2000 à St-Florentin et nous comptons sur ce comité sympathique pour réussir dans son entreprise. Nous demandons à tous les comités de venir nombreux.



La Nuit du Têt, par Michel Tauriac Le Viêt-nam et les Vietnamiens au fond des yeux



S'il arrive à certains écrivains actuels d'oublier qu'un roman, c'est d'abord une histoire, ce n'est pas le cas de Michel Tauriac. Le père de Jade, de *La Fille de Couleur* et d'une douzaine d'autres romans à succès vous fait entrer à chaque fois dans une histoire avec tant de vérité que vous finissez par vous prendre pour l'un de ses héros. Point d'états d'âme où l'auteur tourne en rond autour de son nombril ; mais de quoi vous enrichir l'esprit avec la peinture colorée d'un milieu original et des personnages bien vivants au milieu d'une luxuriance de faits et de rebondissements. Et tout cela dans un climat et un décor fidèlement reproduits, aptes à vous entraîner loin du papier que vous caressez des yeux. C'est ce que l'on retrouve, cette fois encore, dans *La Nuit du Têt* (Plon).

L'histoire se déroule dans les années 1990, chez un médecin vietnamien, le docteur Lê, réfugié en France avec toute sa famille et habitant une grande maison de notaire à Rueil-Malmaison.

Sous son toit vivent, outre sa femme et ses deux enfants, trois personnages très caractéristiques de cette intéressante communauté : son vieil oncle, conscience de la famille et sagesse personnifiée, s'exprimant souvent à l'aide de délicieuses sentences ; sa belle-mère, adepte des sciences occultes, de la médecine empirique et des jeux de hasard ; sa sœur cadette, sa confidente, la dernière arrivée en France, ancienne *boat people* pleurant le fiancé parjure passé chez les communistes, à Hanoi.

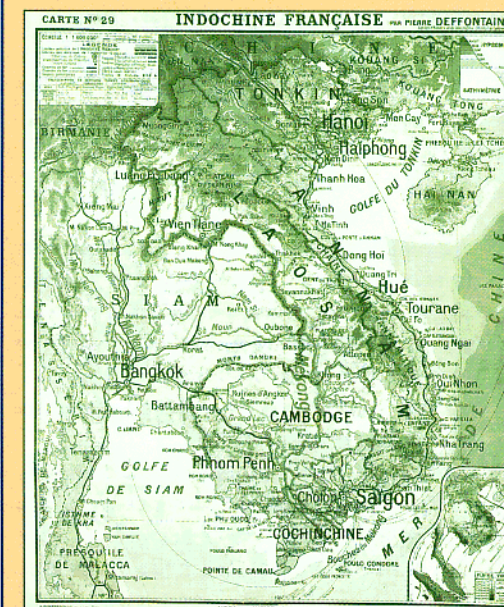
Les jours s'écoulent sans heurt pour le docteur Lê jusqu'au moment où Colette, sa fille de dix-huit ans, provoque une levée de boucliers générale en s'éprenant de François, le fils de son voisin français. Or la règle ancestrale impose qu'elle épouse un Vietnamien. On va donc s'employer à lui en présenter plusieurs. Le médecin, lui, hésite à prendre position. Au même âge, étudiant à Saïgon, il n'a pas craint de s'opposer à ses parents en délaissant sa future femme au profit de Catherine, une jeune Française, sa voisine... Catherine, l'ensorceleuse, qui réapparaît soudain aujourd'hui avec les fantômes de son passé, après un divorce et d'autres déconvenues sentimentales, bien décidée à reconquérir son ancien amant vietnamien. Tout se décidera au cours d'une nuit de Têt, le jour de l'an du calendrier lunaire.

A travers cette intrigue adroitement nouée, les Vietnamiens, ces gens que nous croisons chaque jour, mais que nous avons du mal à déchiffrer, se révèlent tels qu'ils sont malgré l'infime pudeur derrière laquelle ils se cachent. Nous réussissons à comprendre comment ils se comportent entre eux, comment ils nous voient, et pourquoi ils sont si attachés à leurs racines et à leurs traditions. Malgré leur impassibilité dissimulatrice, nous découvrons aussi combien leur passions sont ardentes. Enfin, nous revivons avec eux la patrie qu'ils ont perdue et qui les hante, ce pays dont une longue guerre a occulté la beauté.

Dans *La Nuit du Têt*, tout le Viêt-nam est là, secret et superbe, sous une plume qui honore notre langue. Jamais on n'est allé si profondément dans l'exploration d'un pays et d'un peuple qui ont marqué des générations de Français.

Philippe Rameau

Cartes en vente au siège



◀ Carte physique et politique

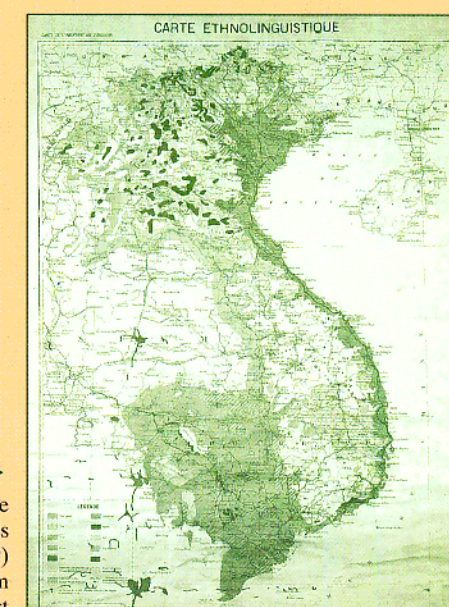
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 100 F + 30 F de port

■ Plan de Saïgon-Cholon

avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 100 F + 30 F de port

▶ Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 100 F + 30 F de port



C E R E M O N I E S

Le 19 décembre 1999 au Mémorial National de Fréjus.

La dernière cérémonie présidée par le Ministre des Anciens Combattants avant la fusion de son ministère avec celui de la Défense a été consacrée au souvenir des morts d'Indochine.

Il s'agissait d'inaugurer, dans la crypte de la nécropole, des plaques mentionnant les unités combattantes de cette guerre. Pour l'Armée de Terre, c'est l'ANAI qui avait établi la liste, en se limitant aux régiments et bataillons formant corps. Le travail fut délicat mais l'idée était simple. Depuis 1993 de nombreuses associations avaient apposé des plaques à la mémoire d'armes, de grandes unités, voire de petits commandos. Le cas des régiments et bataillons avait été réservé ; il ne convenait pas, en effet, que les unités dissoutes qui ne survivent pas aujourd'hui à travers une amicale d'anciens soient pénalisées par rapport à celles qui subsistent encore et entretiennent des amicales. Avec les "plaques régimentaires" inaugurées le 19 décembre nous pensons que tous nos camarades ont été traités avec justice.

A la cérémonie dans la crypte, seules ont pu assister les principales autorités : le Ministre Jean-Pierre Masseret, le Général Thorette chef de cabinet militaire du Ministre Alain Richard, les Députés François Léotard, Guy Menut et Robert Gaïa, les Maires de Fréjus et de Saint Raphaël Elie Brun et Georges Ginesta, le Préfet du Var Daniel Canepa, l'Amiral Roy préfet maritime, le Général de l'Armée de l'Air Bigot, le Colonel Loeuillet commandant le 21^e RIMA, le Général Brocard président du comité national d'entente des associations d'anciens d'Indochine (successeur à ce poste du Ministre Jean-Jacques Beucler).

Sur le sol de la Nécropole, 1200 personnes et 280 drapeaux étaient rassemblés pour rendre les honneurs aux morts et écouter les discours d'hommage à Jean-Jacques Beucler.

L'ANAI se rappelle qu'en 1983 elle a provoqué la décision du Premier Ministre de négocier avec les autorités de Hanoi le rapatriement des morts de l'Union Française menacés d'expulsion de leur sépulture. L'inauguration des plaques régimentaires en 1999 marque le couronnement de ses efforts.

Le 4 mars 2000 à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Traditionnellement l'ANAI est conviée à raviver la flamme sous l'arc de triomphe le premier samedi de mars, en souvenir de la résistance franco-indochinoise à l'agression japonaise du 9 mars 1945.

C'est également la date de l'assemblée générale du Comité de la Flamme. En sortant de leur réunion les commissaires ont la gentillesse de nous accompagner à l'arc de triomphe.

Le samedi 4 mars 2000 entrera dans l'histoire du Soldat Inconnu. L'assemblée générale du Comité, en effet, a décidé qu'il n'était plus obligatoire que le délégué au ravivage - celui qui tient l'épée et fait jaillir la flamme - soit un ancien combattant. En application immédiate de cette réforme, après avoir remis l'épée au Général Simon, les commissaires lui ont adjoint deux filles d'ancien combattant : Madame Bezer d'Hers (présidente de "Citadelles et Maquis d'Indochine") et la petite Marie-Agnès Boudou.

La Musique Principale de l'Armée de Terre (ancienne Musique Principale des Troupes de Marine) avait été envoyée au complet par le Général Gouverneur Militaire de Paris pour honorer les anciens d'Indochine.

Une quarantaine de drapeaux nous accompagnaient.

Conscients du vieillissement des anciens combattants et de l'importante réduction des effectifs de l'armée française (et donc des musiques militaires), nous avons vécu cette très belle cérémonie avec un grand sentiment de reconnaissance.

